

CORPS DES WALIS, DES WALIS DÉLÉGUÉS ET
DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES WILAYAS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OPÈRE UN MOUVEMENT PARTIEL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux des wilayas, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, indique mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 12 Rabie Ath-Thani 1448 - 24 Septembre 2026 - N° 1395 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

81^E SESSION DE L'AGNU L'UA PLAIDE POUR UNE PRÉSENCE ACCRUE DE L'AFRIQUE DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES



L'Union africaine (UA) a plaidé pour une présence bien plus forte de l'Afrique dans les mécanismes de gouvernance mondiale, en insistant parallèlement sur la défense du multilatéralisme, la consolidation de la paix et de la sécurité, le développement durable et la coopération internationale.

P.4

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam et sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 16 au 22 septembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

P.16

FINALISATION DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL RELATIF AU GUICHET UNIQUE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL



P.3

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au guichet unique et à son entrée en service, en vue d'imprimer une nouvelle dynamique à l'investissement, à travers la simplification de ses procédures et le renforcement du climat des affaires », lit-on dans le communiqué.

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT EXAMEN DE DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité, le projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah-Tamanrasset, ainsi que le renforcement de la sécurité hydrique, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

P.3

CODE PÉNAL/LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

PEINE DE MORT CONTRE LES AUTEURS D'INCENDIES ET D'ENLÈVEMENTS D'ENFANTS

Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité grave, notamment à travers l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie et d'enlèvement d'enfants, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présenté lundi dernier devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'homme de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant Code pénal.

Par Malika Azeb

Le projet ne considère pas les incendies dans certaines de leurs formes les plus graves comme de simples actes de sabotage visant des biens publics ou privés, mais comme des crimes dont les conséquences peuvent s'étendre à la sécurité et à l'ordre public, à la stabilité de la société, à l'unité nationale ainsi qu'au fonctionnement des institutions et à l'économie nationale.

Les investigations et enquêtes judiciaires et sécuritaires de ces dernières années ont mis en évidence « une transformation dangereuse et inquiétante dans les modes opératoires employés dans les crimes d'incendie, notamment ceux relatifs aux forêts, et leurs répercussions désastreuses, que ce soit pour les vies humaines, le couvert végétal, l'équilibre écologique, la biodiversité ou l'économie nationale ».

« Le ciblage des fondements environnementaux et économiques du pays, par des incendies criminels, perpétrés parfois sur instigation étrangère, est une illustration manifeste des crimes de trahison et d'atteinte à l'inviolabilité du territoire national », la gravité criminelle de ces actes se traduisant par « l'exploitation des conditions climatiques et l'utilisation de moyens sophistiqués pour causer des préjudices lourds et ébranler la stabilité sociale et sécuritaire ».

Le rétablissement de l'application de la peine de mort en Algérie reflète « la volonté politique ferme des hautes autorités du pays à faire face, avec la rigueur de la loi, à ces différents phénomènes criminels pour atteindre la dissuasion générale et individuelle et protéger notre pays contre les crimes odieux ».

Dans ce contexte, ce texte de loi prévoit la peine de mort à l'encontre de quiconque « met volontairement le feu aux forêts, maquis, champs cultivés ou non, arbres ou rondins de bois entreposés en tas ou empilés sous



forme de cubes à l'intérieur des forêts », conformément aux dispositions de l'article 395.

Selon l'article 396 bis 1, « est puni de la peine de mort quiconque met volontairement le feu à un bien, qu'il soit public ou privé, sur instigation ou au profit d'un État étranger ou d'une partie étrangère, ou dans le cadre de crimes de trahison et d'intelligence avec un État étranger, ou dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ou si ces actes ciblent la sécurité et l'ordre publics, l'unité nationale, la stabilité des institutions et leur bon fonctionnement, l'économie nationale ou portent atteinte à l'environnement, à l'équilibre écologique, à la richesse forestière, végétale, animale ou agricole ».

Quant à l'article 396 bis 2, il prévoit que « quiconque incite à commettre les actes mentionnés aux articles 395

bis et 396 bis 1 de la présente loi, les encourage, les finance, les commande, participe à leur commission, à leur préparation ou à leur facilitation par quelque moyen que ce soit, y compris par les moyens des technologies de l'information et de la communication et les réseaux sociaux, est puni de la peine de mort ».

Tandis que l'article 396 bis 3 indique que « la personne condamnée pour l'un des actes incriminés aux articles 395 bis, 396 bis 1 et 396 bis 2 ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par la présente loi ».

Dans son article 291, le projet de loi prévoit l'application de la peine de mort à l'encontre de « quiconque enlève un enfant par quelque moyen que ce soit et/ou le torture et/ou l'agresse sexuellement et/ou le maltraite, indépendamment de toute

autre peine contraire prévue par la législation en vigueur », de même que « la personne condamnée pour l'un des actes incriminés dans cet article ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par la présente loi ».

Le ministre de la Justice a confirmé le durcissement des peines, jusqu'à la peine de mort, pour les incendies criminels et l'enlèvement d'enfants afin de dissuader ceux qui s'aviseraient de s'en prendre aux enfants ou aux biens d'autrui.

Le communiqué du ministère de la Justice a souligné que le durcissement vise « la dissuasion générale et individuelle ou spécifique, la protection de nos enfants et le renforcement du cadre juridique destiné à leur protection, suite à la recrudescence de ces crimes ces dernières années ».

MA

31^E ÉDITION DE L'AIPA ROADSHOW EN ALGÉRIE

UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

Le Secrétaire général de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), Chem Widhya, a qualifié, mercredi, l'organisation de la 31^e édition de l'AIPA Roadshow en Algérie d'"événement historique" car se tenant pour la première fois en Afrique.

Dans une allocution prononcée à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, dans le cadre de la 31^e édition de l'AIPA Roadshow, placée sous le thème "De la représentation à la communication : la diplomatie parlementaire au service du renforcement des relations entre l'AIPA et l'Algérie", M. Widhya a indiqué que la tenue de cette tournée de présentation internationale pour la première fois en Afrique était un "événement historique", saluant les efforts consentis par l'Algérie pour assurer le succès de cette édition.

Il a précisé, à ce propos, que cette démarche vient couronner le processus d'adhésion de l'Assemblée populaire nationale (APN) en qualité de membre observateur auprès de l'AIPA, rappelant, dans ce contexte, les "positions historiques" de l'Algérie à travers son "soutien indéfectible aux luttes pour la liberté et la dignité en Afrique et à travers le monde".

A cette occasion, il a présenté un exposé sur les principales étapes franchies par l'AIPA, mettant en

lumière ses objectifs majeurs, au premier rang desquels figure le "renforcement des canaux de dialogue pour unir les efforts face aux nouvelles mutations".

De son côté, le vice-président de l'APN, M. Ahmed Badr El Islam Belguet, a mis en avant l'importance du renforcement de la coopération parlementaire entre l'Algérie et les pays du continent asiatique, notamment à travers "l'élaboration de programmes concrets et pérennes, incluant la coopération entre les commissions parlementaires, l'échange d'expertises législatives, le développement de mécanismes de concertation régulière et l'encouragement de la communication entre parlementaires".

Il a fait observer que l'obtention par l'APN du statut d'observateur auprès de l'AIPA est "une étape d'une grande importance dans le parcours de la diplomatie parlementaire", de même qu'elle constitue "une perspective prometteuse pour renforcer la présence algérienne dans l'espace asiatique et développer les relations parlementaires avec les pays

de l'Asie du Sud-Est", et ce, partant de la conviction de l'Algérie que "la diplomatie parlementaire est désormais une composante essentielle des relations internationales et que l'établissement de relations interparlementaires est à même d'ouvrir des voies au dialogue".

Pour sa part, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a salué cette édition qu'il a qualifiée d'"initiative pionnière" offrant, à travers l'Université d'Alger 3, "une plateforme interactive réunissant représentants de Parlements, experts, jeunes et étudiants", souhaitant que ces travaux aboutissent à des visions concrètes à même de renforcer cette coopération multidimensionnelle.

A noter que cette rencontre a été marquée par l'organisation d'un débat interactif sur les principaux développements internationaux et les défis actuels, ayant réuni le Secrétaire général de l'AIPA, des parlementaires et des étudiants de la Faculté des sciences de l'information et de la communication.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Édité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA
Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél : 028 13 37 50
0771 72 76 32
0666 85 58 70
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de
Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

FINALISATION DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL RELATIF AU GUICHET UNIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au guichet unique et à son entrée en service, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au guichet unique et à son entrée en service, en vue

d'imprimer une nouvelle dynamique à l'investissement, à travers la simplification de ses procédures et le renforcement du climat des affaires", lit-on dans le communiqué.

RA



CORPS DES WALIS, DES WALIS DÉLÉGUÉS ET DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES WILAYAS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OPÈRE UN MOUVEMENT PARTIEL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux des wilayas, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, indique mercredi un communiqué du ministère l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ce mouvement a porté sur la nomination, en qualité de walis, des cadres dont les noms suivent :

- M. Abdelwahab Bertima, dans la wilaya de Tiaret
- M. Nacer Zougari, dans la wilaya d'El Kantara
- M. Djamal Boudjeza, dans la wilaya de Bir El Ater
- M. Abdelkrim Ben Baba Ali, dans la wilaya d'El Aricha
- M. Toufik Daoudi, dans la wilaya de Ksar Chellala
- M. Amar Merzouki, dans la wilaya d'Ain Oussara
- M. Brahim Ouadi, dans la wilaya de Messaad
- M. Hamid Khelfaoui, dans la wilaya de Ksar El Boukhari
- M. Amrani Attal, dans la wilaya de Bou Saâda
- M. Abdrebi Mouden dans la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh

Il a également été procédé à la nomination de M. Nadir Beteïn en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, dans la wilaya d'Alger.

Il a en outre été mis fin aux fonctions des walis délégués dont les noms suivent :

- M. Saïd Boudhab, dans l'ancienne circonscription administrative de Barika
- M. Boualem Allouache, dans l'ancienne circonscription

administrative d'Ain Oussara

- M. Adel Daoudi, dans l'ancienne circonscription administrative de Messaad

Concernant le corps des secrétaires généraux de wilayas, il a été procédé à la nomination des cadres dont les noms suivent :

- M. Mohamed Saber, dans la wilaya de Sétif
- M. Mohamed El Amine Riah, dans la wilaya de Saïda
- M. Hamza Benzeghious, dans la wilaya d'Annaba
- M. Abdelkader Smaoui, dans la wilaya d'Ilizi
- M. Mohamed Enssari, dans la wilaya de Timimoun
- M. Yahia Hadjadj, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar
- M. Abdeslem Mouhoubi, dans la wilaya d'Aflou
- M. Othmane Mahieddine, dans la wilaya de Barika
- M. Karim Amedjekouh, dans la wilaya de Bir El Ater
- M. Chakib Mhamdioua, dans la wilaya d'El Aricha
- M. Adel Rehail, dans la wilaya de Ksar Chellala
- M. Zitouni Boudjellal, dans la wilaya d'Ain Oussara
- Mme Nacera Abderrahmane, dans la wilaya de Messaad
- Mme Hassina Kaci, dans la wilaya de Ksar El Boukhari
- M. Abdelhamid Smati, dans la wilaya de Bou Saâda

Il a, par ailleurs, été mis fin aux fonctions des secrétaires généraux de wilayas dont les noms suivent :

- M. Rachid Benyoucef, dans la wilaya de Béchar (admis à la retraite)
- M. Abdelkader Saadi, dans la wilaya de Saïda.

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité, le projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah-Tamanrasset, ainsi que le renforcement de la sécurité hydrique, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 23 septembre 2026, une réunion de Gouvernement.

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur la situation de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité. Elle porte sur les différentes mesures réglementaires et opérationnelles prises à l'occasion de la rentrée sociale, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif à plusieurs niveaux, fondé sur l'anticipation et la veille, et ce, pour réguler le marché et protéger le pouvoir d'achat, garantir les stocks, maîtriser les flux et renforcer le contrôle sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre, il a été insisté sur la continuité de soutenir ce secteur stratégique en accompagnant les agriculteurs dans toutes les étapes de la production et de la commercialisation concernant les différentes filières agricoles, afin de renforcer les capacités de la production nationale en la matière.

Par la suite, le Gouvernement a examiné les mesures

prises dans le cadre de la préparation du lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah-Tamanrasset, en application des directives données par Monsieur le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre 2026, au cours de laquelle il a souligné le caractère stratégique de ce projet considéré comme une priorité nationale, insistant sur la nécessité de concentrer les efforts pour le livrer dans les délais fixés et garantir sa mise en service fin 2028. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets s'inscrivant dans la politique publique de renforcement de la sécurité hydrique, le Gouvernement a entendu une communication présentée par Monsieur le ministre de l'Hydraulique sur l'avancement des travaux complémentaires de raccordement à l'aval de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf. Ces travaux ont pour objectif d'assurer l'exploitation optimale de cette station et d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants des wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet de réalisation d'un canal de transfert d'eaux brutes pour le raccordement du barrage Oued Djedra et le barrage d'Ain Dalia.

Ce projet permettra de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras".

RA

ELECTIONS LOCALES

ANNONCE DU BILAN PRÉLIMINAIRE DE L'OPÉRATION DE RETRAIT DES DOSSIERS DE DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mercredi, dans un communiqué, le bilan préliminaire de l'opération de retrait des dossiers de déclaration collective de candidature aux élections locales prévues le 28 novembre prochain.

A ce jour, le nombre de dossiers de déclaration collective de candidature retirés pour les Assemblées populaires communales (APC) s'élève à 12.881 dossiers, à travers 1.541 com-

munes, dont 12.557 dossiers sous l'égide de 34 partis politiques, 20 dossiers sous l'égide d'alliances de partis politiques et 304 dossiers au titre de listes indépendantes réparties à travers 214 communes. Quant au nombre total de formulaires de signatures individuelles retirés, il a atteint 2.973.261 formulaires, tandis que 5 dossiers ont été déposés sous l'égide d'un parti politique. Pour les Assemblées populaires de wilayas (APW), le nombre de dossiers de déclara-

tion collective de candidature retirés a atteint 672 dossiers à travers 69 wilayas, dont 644 dossiers sous l'égide de 31 partis politiques, 3 dossiers sous l'égide d'alliances de partis politiques et 25 dossiers au titre de listes indépendantes réparties à travers 21 wilayas.

Le bilan fait également état du "retrait à ce jour de 536.389 formulaires de signatures individuelles".

RA

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ AU PORT D'ANNABA

LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DU QUAI MINÉRALIER

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a présidé mercredi soir, au port d'Annaba, la cérémonie marquant le lancement officiel des travaux de réalisation des installations portuaires du quai minéralier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de phosphate intégré, en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et du ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi.

Par Youcef Hamidi

Accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, ainsi que du président-directeur général du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, M. Arkab a indiqué, après avoir pris connaissance d'un exposé technique portant sur le projet d'extension du port phosphatier, que l'opération "s'inscrit dans le cadre du suivi, sur le terrain, des différentes phases du projet de phosphate intégré". Il a précisé que les travaux liés aux installations portuaires constituent le dernier maillon de la chaîne logistique. Leur rôle sera d'acheminer et de charger le phosphate enrichi, les engrais et les produits connexes vers les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Le ministre d'Etat a également insisté sur "l'importance de poursuivre la coordination étroite entre les différents secteurs et entreprises concer-



nés, et de renforcer le suivi des travaux sur le terrain". Il a appelé, en parallèle, à augmenter le rythme d'exécution et à surmonter les obstacles susceptibles de freiner l'avancement du projet.

Par ailleurs, M. Arkab a donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation afin d'intensifier le suivi sur le terrain et de consolider la 'coordination continue' entre tous les intervenants. L'objectif est d'assurer le

traitement rapide des difficultés éventuelles, d'accélérer le rythme de réalisation et de finaliser les différentes composantes du projet dans les délais impartis.

Enfin, il a souligné que la réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans une vision industrielle et logistique intégrée. Elle vise à relier la mine de Bled El Hadba (Bir El Ater), l'usine de transformation chimique d'Oued Kebrit (Souk Ahras), le réseau de transport ferroviaire et les installations portuaires du port d'Annaba. Cette approche garantit ainsi l'intégration de l'ensemble des étapes, de l'extraction et de l'enrichissement du phosphate jusqu'à sa transformation, la production d'engrais et de produits chimiques, et en passant par le transport, la commercialisation et l'exportation de l'excédent vers les marchés internationaux.

Y.H

60^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA FILIÈRE MARBRE ET PIERRES NATURELLES À VÉRONE

L'ALGÉRIE Y PARTICIPE AVEC 5 ENTREPRISES

L'Algérie participe à la 60e édition du Salon international Marmomac de la filière marbre et pierres naturelles, organisée à Vérone (Italie) du 22 au 25 septembre, a indiqué mercredi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

L'Algérie est représentée à ce salon international par cinq entreprises économiques nationales opérant dans le domaine de la production et de la transformation du marbre et des pierres naturelles, et ce, sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Outre les entreprises économiques, le pavillon algérien enregistre la participation de représentants du ministère du Commerce extérieur et de

la Promotion des exportations et de la Fédération algérienne des minerais et de l'industrie de la pierre, en présence du consul d'Algérie à Milan.

Cette participation revêt "une importance particulière au vu des opportunités directes qu'offre le salon pour échanger avec les acteurs internationaux, tenir des rencontres d'affaires et faire connaître les capacités de production et de transformation des entreprises algériennes, de manière à soutenir leur orientation vers l'accès aux marchés extérieurs et à renforcer la présence du produit national dans les chaînes de valeur internationales", précise le communiqué du ministère.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle approche visant à élargir la base des exportations hors hydrocarbures, à travers l'accom-

pagnement des entreprises nationales disposant d'un potentiel d'exportation, leur mise en relation avec les marchés internationaux et le renforcement de la compétitivité des produits algériens en termes de qualité et de valeur ajoutée.

Cet événement, qui compte parmi les plus importantes manifestations économiques internationales spécialisées dans le secteur du marbre et des pierres naturelles, enregistre la participation d'entreprises et d'opérateurs économiques issus de 54 pays, offrant ainsi un espace privilégié pour présenter les produits, explorer les possibilités de partenariat et de coopération et prospecter de nouveaux marchés.

RE

INVESTISSEMENT

21 CONTRATS DE CONCESSION ATTRIBUÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE LARBAATCHA

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a attribué, à ce jour, 21 contrats de concession portant sur des assiettes foncières économiques au niveau de la zone industrielle de Larbaatcha (Boumerdès), destinées à la réalisation de divers projets d'investissement, a indiqué mercredi le responsable de l'Agence.

Les projets concernés portent notamment sur les industries agroalimentaires, les produits parapharmaceutiques, les produits d'hygiène, la fabrication d'appareils et d'équipements sensibles ainsi que la production de panneaux solaires, a indiqué le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de terrain de cette zone industrielle, effectuée en compagnie du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

La valeur globale déclarée de ces projets s'élève à près de 33 milliards de DA et leur mise en exploitation devrait permettre la création de plus de 3.600 emplois directs, a-t-il ajouté.

Le même responsable a souligné que ces investissements devraient contribuer à diversifier la production nationale, créer des emplois, renforcer l'offre locale et réduire le recours aux importations. Il a également expliqué que cette visite de terrain vise à évaluer

l'état d'avancement réel des projets, identifier les éventuels obstacles susceptibles d'affecter leur réalisation et œuvrer à leur levée en coordination avec les différents secteurs et autorités locales.

Par ailleurs, M. Rekkache a réaffirmé que l'AAPI poursuit l'accompagnement des investisseurs et le suivi des projets, afin de transformer les décisions d'investissement, contrats et concessions accordés en projets économiques concrets et durables, générateurs de richesse et d'emplois, et partant contribuer à la croissance économique.

"L'enjeu ne consiste plus uniquement à attirer l'investissement, mais également à accélérer sa concrétisation et son impact économique dans un climat d'affaires fondé sur la transparence, l'égalité de traitement et l'équité des chances", a-t-il précisé, en outre.

Le directeur général de l'AAPI a également estimé que le suivi de terrain permet d'évaluer les résultats concrets des réformes économiques engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en matière d'amélioration du climat de l'investissement et de facilitation de l'accès au foncier économique destiné à l'investissement.

De son côté, le président du CREA a qualifié la visite de "très importante sur le plan pratique et opérationnel", estimant qu'elle constitue une occasion d'inspecter les projets programmés au

lancement ou déjà en cours dans cette zone industrielle vitale pour l'économie algérienne.

Il a indiqué que cette visite vise également à encourager l'industrialisation et l'investissement en Algérie, notamment pour réduire la facture des importations de matières premières nécessaires aux activités industrielles et favoriser la création d'emplois permanents. Elle permet aussi, a-t-il ajouté, d'échanger avec les investisseurs, d'écouter leurs préoccupations, d'identifier leurs priorités et de les accompagner afin de faciliter la concrétisation de leurs investissements au service de l'économie locale et nationale.

A noter que la visite a notamment porté sur un projet de fabrication d'emballages en aluminium pour boissons, un projet de production de lait infantile et pour nourrissons, ainsi qu'un projet de fabrication d'équipements destinés aux industries agroalimentaires, du cuir, du caoutchouc et des matières plastiques. Des contrats de concession ont été remis à des investisseurs à cette occasion.

Créée officiellement en 2012, la zone industrielle de Larbaatcha s'étend sur une superficie de 136,91 hectares, répartie en neuf (9) zones secondaires comprenant 258 lots fonciers, dont chacun est destiné à une activité d'investissement spécifique.

RE

ORAN

UN DISPOSITIF RENFORCÉ POUR LA SANTÉ DES ÉLÈVES

La direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran renforce les soins médicaux et psychologiques destinés aux élèves dans l'ensemble de la wilaya. De nouveaux moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'assurer des consultations générales et spécialisées, notamment dans les écoles, les zones isolées et plusieurs structures de santé.

Par Hamida Indja

Selon Youcef Bakhari, chef du service de la prévention, la DSP a engagé d'importants moyens humains et matériels pour prendre en charge la santé physique et psychologique des élèves, en proposant des consultations médicales générales et spécialisées dans toutes les communes de la wilaya.

M. Bakhari a précisé qu'Oran dispose de 47 unités de suivi de la santé scolaire, avec 85 médecins généralistes, 92 dentistes, 67 psychologues et quatre orthophonistes chargés de la santé des élèves de tous les cycles scolaires.

Pour la santé bucco-dentaire, la direction de la santé a également doté les unités de contrôle de 18 nouveaux fauteuils dentaires. Ce renfort permet de réaliser des consultations et des soins dans les endroits isolés, où il est difficile pour les enfants de consulter un spécialiste, a ajouté le même responsable.

M. Bakhari a aussi fait savoir que la wilaya compte des unités de contrôle spécialisées,



comme celle de l'institut Pasteur, qui propose plusieurs spécialités, dont la pédiatrie, l'endocrinologie et les maladies respiratoires.

Il a également souligné qu'une nouvelle spécialité a été ajoutée cette année dans cette unité pour prendre en charge les enfants atteints de scoliose, un problème de santé de plus en plus

fréquent chez les enfants. Dans le même cadre, le chef du service de la prévention a indiqué que la polyclinique de Gdyl a bénéficié d'un renforcement pour les soins spécialisés, grâce à la présence de pédiatres qui assurent des consultations pour les enfants chaque mardi.

H I

BATNA

LE PÉRIMÈTRE AGRICOLE DE CHEMORA-BOULHILAT BIENTÔT RACCORDÉ À LA CONDUITE DE TRANSFERT HYDRAULIQUE

Les travaux de raccordement du périmètre agricole de Chemora-Boulhilat (Batna) à la nouvelle conduite de transfert hydraulique, qui part de la station de pompage d'Aïn Kercha (Oum El Bouaghi) jusqu'au barrage de Koudiat Medouar, à Timgad, « devraient être achevés avant fin 2026 », a indiqué mercredi le directeur de l'hydraulique.

M. Nadji Bencheriet a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération sera menée dans le sillage de la mise en service de ce nouveau canal de transfert, « actuellement en cours de raccordement avec cet important périmètre agricole ». Le même responsable a affirmé que l'opération de raccordement de ce périmètre agricole, aménagé sur une superficie de

7 287 hectares dans la plaine fertile de Chemora-Boulhilet, à cette nouvelle conduite, a été « incluse dans les préparatifs menés localement pour la campagne labours-semailles de la saison agricole 2026-2027 ». Il a souligné que l'irrigation de ce périmètre depuis le barrage de Koudiat Medouar sera effective « dès mars 2027 ».

Selon M. Bencheriet, le périmètre agricole de Chemora-Boulhilet « répond aux objectifs d'extension des superficies agricoles irriguées, en accord avec la stratégie nationale visant à atteindre la sécurité alimentaire tout en promouvant le développement local ».

Le directeur de l'hydraulique a également indiqué, dans le même contexte, qu'une « étude a été lancée pour l'aménagement d'une su-

perficie de quelque 3 000 hectares, spécialement pour la wilaya de Batna, dans le cadre du périmètre irrigué de Remila (Khenchela)-Ouled Fadhel (Batna), qui s'étend sur une superficie totale de 11 000 hectares entre les deux wilayas ».

Des efforts soutenus sont déployés, selon le même responsable, pour accroître la superficie irriguée à travers les différentes communes, notamment dans les zones connues pour leur production agricole. Ces efforts passent par les facilités accordées aux agriculteurs, en ce qui concerne les autorisations de forage destinées à l'irrigation agricole, dont le nombre a atteint 650 depuis le début de l'année 2026, ou par le traitement, la valorisation et la réutilisation des eaux usées.

RR

UNE ENVELOPPE DE 18 MILLIONS DE DA POUR FINANCER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À CHRÉA

La commune de Chréa, dans la wilaya de Blida, a bénéficié dernièrement d'une enveloppe de 18 millions de DA dans le cadre du budget supplémentaire de l'année 2026, destinée au financement de plusieurs projets de développement, a-t-on appris mercredi auprès de cette collectivité locale.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Samir Smaâlia, a indiqué à l'APS que cette enveloppe sera consacrée à la réalisation de plusieurs opérations directement liées à la consolidation du cadre de vie des habitants. Il s'agit notamment de l'aménagement de la route reliant la place centrale à la cité des 15 logements, ainsi que de la réalisation d'un réseau d'assainissement au niveau de la route de la mos-

quée. Le choix de ces opérations s'inscrit dans le cadre des efforts de la commune visant à améliorer les routes et renforcer les réseaux d'assainissement, a-t-il précisé.

La commune de Chréa a achevé la réalisation de la majorité des projets de développement inscrits à son profit au titre de l'année en cours, dans le cadre de différents programmes, a souligné le même responsable, notant que ces projets ont concerné des secteurs vitaux, à l'instar de l'aménagement et du revêtement de plusieurs routes, la réalisation et la rénovation des réseaux d'assainissement, ainsi que l'amélioration et l'aménagement de l'environnement urbain.

La commune a également bénéficié, dans le cadre du pro-

gramme de développement de l'année en cours, d'une opération d'aménagement et de réhabilitation du club de ski, qui constitue l'un des équipements revêtant une importance particulière au vu du caractère montagnoux et touristique de la ville de Chréa. Selon le même responsable, ces projets devraient contribuer à améliorer les conditions de déplacement des habitants, renforcer les services essentiels et améliorer l'environnement urbain et écologique. La réhabilitation du club de ski permettra, quant à elle, de renforcer les conditions de pratique des activités sportives ainsi que les conditions d'accueil des citoyens et des visiteurs, en adéquation avec les spécificités de la région.

RR

TÉBESSA

AMÉNAGEMENT DE 32 CLASSES INTÉGRÉES POUR LA SCOLARISATION D'ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Au total, 32 classes intégrées ont été aménagées dans la wilaya de Tébessa pour la scolarisation, dès cette année scolaire (2026-2027), d'élèves à besoins spécifiques, a indiqué, mercredi, le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Nacer Melouah.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces classes, ouvertes au sein d'établissements scolaires, accueillent des enfants atteints d'autisme, d'un handicap moteur, d'une déficience mentale et de trisomie 21.

M. Melouah a ajouté que ces classes intégrées visent à "concrétiser le principe de l'égalité des chances en matière de scolarité des enfants à besoins spécifiques" et à "favoriser leur intégration dans la société".

Le DASS a également indiqué que son secteur compte actuellement 3 centres pédagogiques pour personnes en situation de handicap mental, dont deux à Tébessa et un à Ouenza, en plus d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés moteurs dans la commune d'Ouenza, d'un centre régional spécialisé dans la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre autistique, à Bir El Ater, et de plusieurs établissements privés agréés par le secteur pour la prise en charge des personnes à besoins spécifiques.

RR

MÉCANISATION AGRICOLE EN ETHIOPIE

LES FOURNISSEURS ÉTRANGERS MULTIPLIENT LES OPÉRATIONS DE CHARME

L'agriculture éthiopienne pèse 34 % du PIB et fait vivre environ 60 % de la population active. Addis-Abeba accélère la mécanisation pour gagner en productivité, ce qui ouvre des perspectives aux fournisseurs étrangers d'équipements et de technologies. La République tchèque veut se positionner sur ce marché.

Par Nawal Bordji

Le 18 septembre, une délégation de son ambassade à Addis-Abeba a visité le Centre d'excellence pour la mécanisation agricole de Kaliti, où elle a présenté plusieurs fabricants et technologies tchèques. Selon un communiqué de l'ambassade, les échanges ont porté sur la formation des opérateurs et techniciens, la maintenance, les démonstrations d'équipements et la mise en relation entre partenaires éthiopiens et tchèques. En amont, l'Agence tchèque de développement avait annoncé le 9 septembre le lancement du projet AgriMECH-ET, prévu jusqu'à fin 2028. Celui-ci vise à favoriser l'usage de technologies agricoles tchèques en Éthiopie et à renforcer les capacités locales pour exploiter, entretenir et réparer ces équipements. Ces développements traduisent la volonté de Prague d'accompagner l'introduction de machines par la formation d'opérateurs et de mécaniciens, ainsi que par le développement des compétences nécessaires à leur maintenance. La République tchèque se positionne ainsi sur un marché où d'autres pays européens sont déjà présents.

L'Italie montre déjà la voie

En juillet 2026, l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE) a engagé des discussions avec la Chambre de commerce éthiopienne et des associations sectorielles pour faciliter l'accès des entreprises éthiopiennes aux machines agricoles italiennes. Les échanges ont porté sur des mécanismes de financement, le coût élevé des équipements freinant leur acquisition. Les fabricants italiens envisagent aussi d'installer des lignes d'assemblage, puis à terme des unités de fabrication en Éthiopie, pour servir le marché local et les pays voisins. Cette démarche prolonge une première implantation concrète. En décembre 2025, le constructeur italien de tracteurs McCormick, filiale d'Argo



Tractors, avait officialisé son entrée sur le marché éthiopien via un partenariat avec le groupe local Kerchanshe. Ce dernier est devenu le distributeur exclusif de la marque dans le pays, chargé de commercialiser les tracteurs et d'assurer leur service après-vente.

Le financement, autre levier européen

L'intérêt européen ne se limite pas à la fourniture directe de machines. L'Allemagne intervient par exemple sur le financement et les conditions d'accès aux équipements. Le 28 janvier 2026, un marché de services de conseil d'une durée de 36 mois a été attribué dans le cadre du volet mécanisation agricole du programme « Increasing Agricultural Productivity through Innovation – Phase II ». Financé par la banque publique allemande de développement KfW, ce marché vise à faciliter l'importation de machines agricoles durables et à renforcer les capacités de la Development Bank of Ethiopia (DBE) pour qu'elle développe des solutions de crédit-bail destinées aux PME agricoles. Cette démarche prolonge une coopération engagée en 2018 entre la KfW et

la DBE. La première phase du projet de financement de la mécanisation agricole par leasing avait bénéficié d'un financement allemand de 13 millions d'euros (14,9 millions USD). Selon l'Agence éthiopienne de presse (ENA), ce dispositif avait permis de financer des machines agricoles destinées aux acteurs du secteur. Le 30 octobre 2024, Addis-Abeba et Berlin ont par ailleurs signé des accords de subvention d'un montant total de 30 millions d'euros. L'un des volets porte sur la deuxième phase du programme « Increasing Agricultural Productivity through Innovation in Agriculture » et prévoit de poursuivre le développement de la mécanisation agricole par le financement en leasing et de faciliter l'importation de machines adaptées aux besoins du pays. Les accords sont financés par l'Allemagne et mis en œuvre avec l'appui de la KfW.

Un marché encore largement sous-équipé

L'intérêt des fournisseurs étrangers tient d'abord au déficit d'équipements agricoles de l'Éthiopie. Sur les 18,4 millions d'hectares de

terres arables que compte le pays, environ 5 millions sont actuellement cultivés à l'aide de tracteurs. Dans le cadre de sa stratégie nationale de mécanisation agricole pour 2026-2035, le ministère de l'Agriculture prévoit de plus que tripler la taille du parc de machines agricoles, en faisant passer le nombre de tracteurs de 20 000 à 65 000, et celui des moissonneuses-batteuses de 2700 à 15 000.

Le marché bénéficie par ailleurs d'un cadre fiscal favorable à l'importation des équipements agricoles. Depuis 2020, l'Éthiopie exonère de droits de douane l'importation de machines agricoles et d'équipements associés, une mesure destinée notamment à favoriser le développement des services de location et à élargir l'accès des agriculteurs aux technologies de mécanisation. Pour Addis-Abeba, l'arrivée d'un nouveau partenaire comme la République tchèque élargit les options pour répondre au déficit d'équipements, tout en diversifiant les solutions disponibles en matière de financement, de formation et de maintenance.

N.B

SADIO MANÉ FINANCE UN COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL POUR TRANSFORMER LA MANGUE SÉNÉGALAISE

Par Saïd Slimane

La mangue figure parmi les fruits les plus exportés du Sénégal, mais elle subit d'importantes pertes après la récolte, alors que le secteur de la transformation demeure peu développé.

Le 19 septembre, Sadio Mané, footballeur sénégalais, a initié la construction d'un complexe de transformation de mangues à Bambali, son village natal, dans la région de Sédhiou, au sud du pays. Baptisé « SM10 Agro », ce projet agro-industriel mobilise 11,7 milliards FCFA (20,4 millions \$). Il prévoit notamment une unité capable de transformer chaque année 8 500 tonnes de mangues en pulpe, fruits séchés et beurre, ainsi qu'une plantation de 500 hectares de variété Kent. « Je ne veux pas que l'on se souvienne de moi uniquement pour les buts que j'ai marqués. Avant les stades, les lumières, les victoires, il y avait bien sûr Bambali. C'est ici que mes rêves ont commencé... Nous voulons contribuer à créer de l'emploi et à développer l'agriculture », a déclaré M. Mané.

Un coup de pouce attendu dans une région stratégique

En Casamance, premier bassin de production de mangues du Sénégal, les capacités lo-

cales de transformation restent limitées et inégalement réparties. L'implantation de l'unité à Sédhiou pourrait mieux valoriser sur place les volumes non exportés vers l'Union européenne (UE), surtout les Pays-Bas, la France et l'Espagne, en raison des exigences phytosanitaires. Elle pourrait aussi réduire les pertes post-récolte et accroître la valeur ajoutée au plus près des producteurs. D'après une étude publiée en mai 2023 par le think tank Initiative prospective agricole et rurale (IPAR), les unités existantes en Casamance sont surtout concentrées à Ziguinchor. Sédhiou et Kolda, pourtant tournées vers des variétés locales, restent peu équipées. « Les rares unités de transformation qui existent dans ces zones sont confrontées surtout aux difficultés d'accès aux fournitures de services d'emballage et d'étiquetage qui sont absentes de la Casamance. Cette situation crée ainsi une dépendance vis-à-vis de Dakar qui les en fournit, sans oublier les surcoûts de production qui impactent négativement la compétitivité des produits transformés », souligne le rapport. À l'échelle nationale, les estimations officielles font état de 30 % à 45 % des fruits récoltés perdus chaque année, en raison de pratiques culturales insuffisantes, du manque d'entretien des vergers, de problèmes de récolte et de transport, ainsi que de débouchés de transformation encore limités. Un casse-tête pour une filière qui compte parmi les

pilliers de l'horticulture nationale, aux côtés notamment de la pastèque, et représente près de 20 000 emplois.

Une filière qui reprend des couleurs à l'export

Cette initiative survient dans un contexte plus favorable pour la filière sénégalaise de la mangue, qui semble amorcer un rebond après plusieurs campagnes difficiles. Fragilisés par les infestations de mouches des fruits, organismes nuisibles particulièrement surveillés par l'UE à l'entrée du marché commun, les producteurs et exportateurs ont subi ces dernières années des rejets de cargaisons, des restrictions d'accès au marché européen et une baisse sensible des volumes expédiés. La filière, qui avait atteint environ 27 000 tonnes d'exportations en 2021, a notamment été pénalisée par la recrudescence des problèmes phytosanitaires et par le raccourcissement de la fenêtre commerciale vers l'Europe. La campagne 2026 marque toutefois une amélioration. Les exportations sénégalaises de mangues vers l'Europe auraient dépassé 19 000 tonnes, contre environ 14 000 tonnes lors de la saison précédente. Cette progression s'explique par un meilleur encadrement phytosanitaire des vergers, notamment le renforcement de la lutte contre la mouche des fruits.

S.S

81E SESSION DE L'AGNU

L'UA PLAIDE POUR UNE PRÉSENCE ACCRUE DE L'AFRIQUE DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES

L'Union africaine (UA) a plaidé pour une présence bien plus forte de l'Afrique dans les mécanismes de gouvernance mondiale, en insistant parallèlement sur la défense du multilatéralisme, la consolidation de la paix et de la sécurité, le développement durable et la coopération internationale.

Par Yacine Boudali

Cette orientation a dominé les consultations tenues mardi à New York par le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, avec plusieurs responsables internationaux, en marge des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le responsable africain a appelé à une réforme des institutions de la gouvernance mondiale, estimant nécessaire d'accroître la re-

présentation du continent au sein des organes internationaux de décision, en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU. Concernant la paix et la sécurité, M. Youssouf a relevé l'urgence d'assurer aux opérations africaines de soutien à la paix un financement durable, prévisible.

Sur le volet migratoire, il a plaidé pour une meilleure gouvernance des migrations, la défense des droits des migrants et l'ouverture de voies légales favorisant la mobilité. Le président de la Commission de l'UA a, par ailleurs, mis en avant

la contribution de la diaspora africaine au développement du continent, et l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour favoriser la circulation des compétences et de la main-d'œuvre à travers le continent.

Les échanges avec les partenaires européens ont porté sur le renforcement de la coopération en matière de gouvernance, de démocratie, d'Etat de droit, de droits humains et de lutte contre le changement climatique. Ils ont aussi souligné la nécessité de

consolider la coopération régionale et de promouvoir le multilatéralisme à travers des réformes significatifs.

Ces consultations à New York traduisent la détermination de l'UA à porter les priorités africaines dans le système multilatéral, notamment en faveur d'une meilleure représentation du continent dans les instances de décision internationales, du développement des capacités africaines de paix et de sécurité et du renforcement des partenariats avec les partenaires internationaux.

Y.B

MAROC DES PRISONNIERS SAHRAOIS ENTAMENT UNE NOUVELLE GRÈVE DE LA FAIM

Neuf prisonniers sahraouis du groupe de "Gdeim Izik", incarcérés arbitrairement au Maroc depuis 16 ans, ont repris mercredi une grève de la faim, ont annoncé les prisonniers dans un communiqué, appelant les associations de défense des droits de l'Homme à se mobiliser autour de cette situation et mettre la pression sur l'occupant marocain.

Les neuf détenus, dont Naâma Asfari, incarcérés dans les prisons de Kénitra, Tiflet et Ait Melloul, entendent par cette initiative baptisée "grève pour la dignité", réclamer l'application de leurs droits bafoués par les autorités pénitentiaires de l'occupation marocaine.

"Nous engageons une nouvelle grève de la faim dans le cadre de la poursuite de notre bataille pour la dignité. Nous refusons l'occupation, appelons à l'autodétermination et à l'indépendance du Sahara Occidental", ont affirmé les prisonniers.

Cette nouvelle mobilisation intervient après une précédente grève de la faim menée par Naâma Asfari pendant 46 jours, entre juin et juillet derniers.

En réaction à cette nouvelle mobilisation, l'association française des Amis de la RASD a dénoncé, dans un communiqué, la poursuite par les autorités marocaine des actes de torture, la restriction des droits aux soins, aux visites, au téléphone et au courrier, malgré la demande du "mécanisme spécial sur la détention arbitraire" dans son avis 23/2023 ainsi qu'aux décisions du Comité contre la torture de l'ONU qui, en novembre 2016, a condamné le Maroc pour faits de tortures sur Naâma Asfari et les prisonniers de "Gdeim Izik", rendant caduques leurs condamnations allant de 20 ans à la prison à perpétuité.

Le 24 juillet, Naâma Asfari avait mis fin à sa précédente grève de la faim afin d'engager un dialogue avec la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR). Il espérait notamment, selon le communiqué, l'application d'engagements concernant son transfert et celui de ses camarades vers une prison plus proche de leurs familles et située au Sahara occidental, ainsi que la mise en place d'un véritable droit de visite.

Mais, relève l'association, aucun de ces engagements n'aurait été tenu jusqu'à la date d'aujourd'hui. L'organisation estime que la "bonne volonté" affichée par l'administration pénitentiaire marocaine n'a pas été suivie d'effets.

A travers cette nouvelle grève de la faim, les prisonniers entendent réaffirmer leurs revendications en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance du Sahara occidental.

L'association affirme, enfin, maintenir son soutien aux détenus, rappelant à la communauté internationale et à ses institutions que "le peuple sahraoui est toujours debout, qu'il soit en prison, occupé ou en exil, et gagnera son indépendance avec le Front Polisario", conclut le communiqué.

RI

OUVERTURE DU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU

Le débat général de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a débuté, mardi à New York, sous le thème "Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Le débat général devrait porter sur un ensemble de questions et de défis auxquels est confrontée la communauté internationale, notamment les questions liées à la paix et à la sécurité dans différentes régions du monde et le renouvellement de l'engagement en faveur du multilatéralisme, particulièrement face à la persistance de pratiques qui sapent le droit international, les droits de l'Homme et la coopération économique internationale et aux difficultés auxquelles sont confrontés les pays en développement dans la réalisation des Objectifs de développement durable", précise le communiqué. Le débat portera également sur "les défis induits par le changement climatique et les enjeux liés à la multiplication rapide des systèmes d'intelligence artificielle", ajoute la même source. L'Algérie participe aux travaux de cette semaine de haut niveau avec une délégation conduite par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf. Cette participation s'inscrit

dans le cadre de "l'engagement constant de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à renforcer la coopération multilatérale et à promouvoir des solutions justes et durables aux différents défis et crises sur les scènes régionale et internationale". Elle vise également à mettre en avant "les efforts soutenus consentis par l'Algérie au niveau national dans les domaines économique et social, notamment l'accélération de la transition énergétique, la gestion des ressources en eau, la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur, ainsi que les initiatives lancées en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans plusieurs pays du Sahel et en Afrique en général", souligne le communiqué. La participation de l'Algérie à cette échéance onusienne sera aussi marquée par l'organisation d'une série de réunions, de rencontres et de consultations avec nombre de pays frères et amis, ainsi qu'avec de hauts responsables de l'ONU, pour "poursuivre la coordination et échanger les vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale, tout en mettant en avant le rôle que joue l'Algérie, aux niveaux régional et international, dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement", conclut le communiqué.

RI

DÉTÉRIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRISONNIER MOHAMED EL BACHIR BOUTENKIZA

L'état de santé du prisonnier civil sahraoui Mohamed El Bachir Boutenkiza s'est considérablement détérioré, en raison de la négligence médicale dont il fait l'objet de la part de l'occupant marocain, selon l'association pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines.

Selon l'association, qui cite la famille du prisonnier, ce dernier souffre depuis plusieurs années d'hémorroïdes, dont les complications lui ont récemment provoqué une hémorragie aiguë.

Malgré ses demandes répétées pour être examiné par un médecin spécialiste à l'extérieur de la prison et subir une intervention chirurgicale susceptible de mettre fin à ses souffrances, l'administration pénitentiaire s'est limitée à lui administrer des injections antalgiques trois fois par jour, une mesure qui, selon la même source, ne traite pas la maladie mais ne fait qu'atténuer temporairement les douleurs.

La famille a indiqué que Mohamed El Bachir Boutenkiza souffre d'arthrite et de rhumatismes chroniques, faisant état d'une négligence médicale qui perdure depuis 2014. Les symptômes de polyarthrite rhumatoïde sont apparus à cette époque, mais l'administration pénitentiaire aurait refusé de lui permettre de consulter un spécialiste à l'extérieur de la prison, se contentant, au fil des années, de lui administrer des analgésiques qui auraient eu,

selon la famille, des répercussions directes sur ses fonctions hépatiques, aggravant ainsi son état de santé.

Face à cette situation, l'association pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines a appelé à la libération immédiate de Mohamed El Bachir Boutenkiza ou à son transfert urgent vers un hôpital civil à l'extérieur de la prison afin qu'il puisse recevoir les soins nécessaires.

Elle a également demandé l'ouverture d'une enquête indépendante sur ce qu'elle qualifie de "négligence médicale délibérée".

L'association a, en outre, appelé à mettre fin aux politiques qu'elle qualifie de "représailles et discriminatoires" visant les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines, imputant à l'occupant marocain la responsabilité juridique et morale de la vie et de l'intégrité physique du prisonnier.

Elle a enfin estimé que le silence de la communauté internationale et des organisations de défense des droits de l'homme face à ces faits, qu'elle qualifie de violations répétées à l'encontre des prisonniers sahraouis, contribue à leur persistance, affirmant que la vie de Mohamed El Bachir Boutenkiza est "en réel danger" et que tout retard dans une intervention pourrait avoir de graves conséquences.

RI

SOVERAINETÉ NUMÉRIQUE

MOZILLA ET MILA LANCENT LE CHANTIER D'UNE IA OUVERTE AU CANADA

Six mois après avoir lancé leur partenariat, l'institut de recherche Mila et Mozilla passent à l'offensive. Présenté lors du salon All In à Montréal, leur nouveau projet titanesque vise à bâtir une infrastructure d'intelligence artificielle entièrement ouverte. Une réponse directe à la dépendance technologique, promise à démocratiser l'accès des petites et moyennes entreprises aux outils de pointe.

Par Yakout Abina

Six mois après avoir noué leur partenariat, Mozilla et l'institut de recherche Mila dévoilent un projet d'envergure qui consisterait à bâtir une infrastructure d'intelligence artificielle ouverte, pensée pour démocratiser l'accès aux technologies avancées et offrir aux organisations ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises un contrôle total sur leur technologie et leurs données.

Mozilla, entreprise américaine à vocation sociale, investira 5 millions de dollars dans cette initiative qui s'étalera sur plusieurs années. Le gouvernement canadien, par la voix du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Evan Solomon, promet « plusieurs dizaines de millions », sans préciser le montant exact. L'annonce a été faite au salon All In de Montréal. Pour Ottawa, l'IA ouverte est une manière de réduire la dépendance aux géants étrangers et de favoriser l'adoption locale. « Les entreprises ne peuvent pas se payer des modèles onéreux. L'IA ouverte sera abordable pour les petites entreprises, de manière fiable et sécuritaire », a insisté le ministre.

Valérie Pisano, présidente et cheffe de la direction de Mila, partage la conviction qu'une IA ouverte est beaucoup plus accessible que les modèles fermés proposés par les grandes plateformes. Elle compare cette technologie à un train composé de wagons, dont les outils sortiront progressivement. Le directeur technologique de Mozilla, Raffi Krikorian, promet des premiers résultats dès 2027 « On est à la course », affirme-t-il.

Mozilla, déjà reconnu pour ses logiciels ouverts comme Firefox ou Thunderbird, défend l'idée que l'ouverture renforce la sécurité. « Les modèles ouverts sont plus sécuritaires, car davantage d'yeux peuvent identifier les problèmes », explique Krikorian. L'utilisation des composants sera gratuite, mais des services de soutien payants pourraient être proposés. Une équipe dédiée sera implantée à Montréal pour piloter le projet.

Le constructeur montréalais de serveurs et de centres de données Hypertec s'engage également dans l'aventure. L'entreprise fournira un



million de dollars en équipements et ressources pour soutenir la création de cette IA ouverte. Son PDG, Simon Ahdoot, entend l'utiliser directement dans sa propre entreprise « On ne veut pas juste devenir le premier vendeur, mais aussi le premier client de cette technologie », dit-il. « On mange notre propre poutine », illustre-t-il, pour signifier que son groupe sera à la fois fournisseur et client de cette technologie.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique mondiale. Plusieurs pays ont déjà lancé des initiatives similaires pour renforcer leur souveraineté numérique et démocratiser l'accès à l'IA. L'Inde a lancé la mission AI 2.0 avec des milliards investis dans les GPU (processeurs graphiques) pour les PME et chercheurs. L'Arabie saoudite, dans le cadre de sa stratégie Vision 2030, prévoit plus de 200 000 GPU et des centres de données souverains. La Pologne et les États-

Unis misent sur des supercalculateurs publics pour réduire leur dépendance aux géants étrangers. La Corée du Sud déploie une IA nationale gratuite pour ses 52 millions d'habitants. En Afrique, six pays dont le Kenya, le Malawi, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Togo et asi que la Zambie. expérimentent des plateformes souveraines adaptées à leurs besoins, allant du crédit agricole automatisé à des assistants publics numériques. Pour le Canada, il s'agit donc de renforcer sa souveraineté numérique, soutenir ses PME et se positionner dans la course mondiale à l'IA. Avec Mozilla et Mila en tête, l'initiative pourrait devenir un laboratoire grandeur nature d'une IA plus démocratique, transparente et sécurisée. Mais elle devra convaincre face aux géants américains et chinois, qui dominent encore le marché.

Y.A

GUERRE DES IA
OPENAI ET ANTHROPIC DÉGAINENT DES IA MOINS CHERS ET PLUS EFFICACES... AU LIEU DE RALENTIR

Coup sur coup, OpenAI et Anthropic ont lancé de nouvelles IA bien moins chères que les précédentes. GPT-6 Sol et Luna d'un côté, Claude Opus 5.5 de l'autre. La guerre des prix de l'IA s'intensifie en pleine polémique sur le ralentissement de l'IA.

A quelques minutes d'intervalle, mardi, OpenAI et Anthropic ont dévoilé de nouveaux modèles d'intelligence artificielle. Tous sont vendus bien moins cher que leurs prédécesseurs. D'un côté, OpenAI lance GPT-6 Sol et GPT-6 Luna. De l'autre, Anthropic riposte avec Claude Opus 5.5. Les deux start-ups évoquent une puissance inchangée pour un moindre coût.

OpenAI casse ses tarifs

Du côté d'OpenAI, la start-up de Sam Altman étoffe sa gamme GPT-6 avec deux IA taillées pour les usages professionnels du quotidien. GPT-6 Sol vise les tâches complexes et répétitives, comme le développement de fonctionnalités logicielles, la relecture de code ou l'analyse de données. GPT-6 Luna, qui est présenté comme le modèle le plus efficace de l'entreprise, se concentre plutôt sur le volume de traitement de données. Le modèle excelle dans les réponses basées sur des montagnes d'informations ou la synthèse d'un document.

Les deux modèles reprennent les méthodes d'entraînement d'Astra, l'IA la plus puissante jamais conçue par OpenAI, lancée début septembre. Côté facture, Sol tombe à 2 dollars par million de jetons (ou tokens) en entrée et 10 dollars en sortie. C'est deux fois

moins qu'auparavant. Pour rappel, les tarifs avaient déjà fondu de 80 % en juillet.

OpenAI met aussi en avant des IA plus fiables. D'après ses propres tests, menés sur de vraies conversations, GPT-6 Sol commet deux fois moins d'erreurs factuelles que son prédécesseur, sorti il y a moins de trois mois. La start-up promet en prime des réponses moins indigestes.

« Attendez-vous à plus de clarté, moins de jargon, moins de tournures de phrases étranges, moins de détails peu utiles, et des réponses globalement un peu plus courtes, sans perte de substance », détaille OpenAI dans son rapport.

Anthropic riposte avec Opus 5.5

La réplique d'Anthropic n'a pas traîné. Quelques minutes plus tard, la start-up californienne a mis en ligne Claude Opus 5.5, la nouvelle mouture de son modèle haut de gamme. Celle-ci se hisse au niveau de son grand frère, Claude Fable 5.1, sur la majorité des tâches, mais coûte bien moins cher à faire tourner. Là encore, la facture s'allège. Il faut compter 4 dollars par million de jetons en entrée et 20 dollars en sortie, contre 5 et 25 dollars pour Opus 5. Au total, Anthropic évoque une baisse de 40 % du coût d'utilisation, pour une vitesse supérieure de 30 %.

« Opus 5.5 nécessite moins de puissance de calcul qu'Opus 5 pour être déployé, et son tarif le reflète », justifie Anthropic.

Sur les performances, Anthropic revendique la première place sur plu-

sieurs tests de programmation et d'utilisation d'un ordinateur. Sur Terminal-Bench 4.0, Opus 5.5 décroche 66,4 %, contre 57,9 % pour GPT-6 Astra. Un testeur, cité par Anthropic, affirme d'ailleurs avoir fait migrer 680 000 lignes de code en moins d'une journée. De son côté, OpenAI assure que GPT-6 Sol égale les performances du meilleur modèle concurrent, pour une fraction de son coût.

Les garde-fous du nouveau Claude Il y a quand même une contrepartie chez Anthropic. La start-up reconnaît qu'Opus 5.5 atteint, en biologie et en cybersécurité, le niveau de Claude Mythos 5.1, son modèle le plus avancé. C'est pourquoi Anthropic a mis en place des garde-fous renforcés pour encadrer le modèle et éviter les dérives.

« Comme Opus 5.5 dispose de capacités cyber extrêmement puissantes, nous lui appliquons des garde-fous en cybersécurité similaires à ceux de Fable 5.1 », explique l'entreprise.

Dans les faits, la plupart des requêtes liées à la cybersécurité sont redirigées automatiquement, sans que l'utilisateur s'en aperçoive, vers une IA plus ancienne et moins intelligente, Opus 4.8. Les demandes touchant à la biologie sont quant à elle renvoyées vers Opus 5. Quant aux professionnels de la cybersécurité, ils devront passer par le programme de vérification maison d'Anthropic pour obtenir un accès complet à la nouvelle IA.

Ce tour de vis n'est pas une surprise. Cet été, plusieurs IA, dont celles d'Anthropic et d'OpenAI, se sont échappées de leur prison numérique

pour pirater des plateformes et des entreprises. Rassurant, Anthropic assure qu'Opus 5.5 cherche à franchir les limites fixées 85 % moins souvent que ses prédécesseurs. La start-up admet toutefois que son IA semble souvent soupçonner qu'elle est en cours d'évaluation.

Pause de l'IA et nouveaux modèles

Ces deux lancements s'inscrivent dans un contexte particulier. Début septembre, Dario Amodei, le patron d'Anthropic, a publiquement appelé toute l'industrie à lever le pied sur le développement de l'IA, afin d'éviter le pire. Sam Altman et Elon Musk ont aussitôt abondé dans le même sens qu'Amodei. Ces alertes ont provoqué un véritable tollé dans le monde de la technologie. Jensen Huang, le patron de Nvidia, estime qu'il n'y a aucune chance que l'IA ne détruise l'humanité, tandis que Mark Zuckerberg, fondateur de Meta, rappelle qu'il existe déjà des garde-fous naturels qui peuvent éviter que l'IA ne devienne un danger.

Opus 5.5 est le premier modèle publié par Anthropic depuis cet appel au ralentissement. C'est probablement pourquoi la start-up se garde bien de revendiquer la moindre évolution de puissance par rapport à Fable 5.1. La société préfère parler de gain d'efficacité et de coût.

OpenAI s'inscrit dans la même logique, en misant sur la fiabilité et les prix plutôt que sur la puissance. Les deux rois de l'IA cherchent à rester cohérents avec les avertissements de leurs dirigeants.

RSHT

MENACE SUR L'ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE REVOILA LA RUÉE VERS LES BIOCARBURANTS !

Un rapport de Chatham House révèle que l'expansion rapide des biocarburants, motivée par la crise énergétique du Golfe, risque d'accentuer les tensions sur la sécurité alimentaire mondiale. En orientant certaines cultures vivrières comme le maïs et le riz vers la production de carburant, les politiques énergétiques pourraient accroître la pression sur un approvisionnement alimentaire déjà fragile dans plusieurs régions du monde.

Par Chaïmaa Sadou

La course aux biocarburants s'accélère. Face à la guerre entre les États-Unis et l'Iran et aux perturbations dans le détroit d'Ormuz, les prix du pétrole ont flambé, rendant les carburants d'origine agricole plus attractifs. Selon une étude publiée le 21 septembre par le think tank britannique Chatham House, la production mondiale de biocarburants devrait fortement augmenter d'ici 2030. Cette évolution, soutenue par des mandats gouvernementaux aux États-Unis, au Brésil, en Inde et en Indonésie, pourrait mobiliser jusqu'à 36 millions d'hectares supplémentaires de terres agricoles si les objectifs annoncés sont pleinement mis en œuvre, soit une superficie comparable à celle de l'Allemagne.

Une question s'impose alors : quels aliments sont détournés de nos assiettes pour remplir les réservoirs ? Les biocarburants de première génération reposent notamment sur des denrées essentielles. Le maïs, le soja, la canne à sucre, le riz, l'huile de palme et le colza constituent des matières premières utilisées selon les pays. Aux États-Unis, près de 40 % de la demande nationale de maïs est déjà absorbée par la production d'éthanol. L'Inde a également orienté d'importants volumes de riz vers cette filière. En Indonésie, le mandat B50 prévoit 50 % de biodiesel à base d'huile de palme dans le diesel. Une partie de ces cultures est ainsi orientée vers la production énergétique, créant une concurrence avec leurs usages alimentaires et fourragers.

Les inquiétudes sur les effets des biocarburants sur la sécurité alimentaire ne sont pas nouvelles. Depuis les crises alimentaires de 2007-2008, des organisations internationales, des chercheurs et des ONG alertent régulièrement sur la concurrence entre cultures destinées à l'alimentation et à l'énergie. Franck Galtier, chercheur au Cirad, rappelle que les biocarburants représentent une fraction minime de la consommation mondiale d'énergie, soit 0,5 %, mais peuvent exercer une pression sur les marchés alimentaires. « On agirait fortement sur



la sécurité alimentaire, pour un coût relativement faible en termes de transition énergétique », souligne-t-il.

Le risque concerne également les coûts de production agricole. Le rapport de Chatham House met en garde contre une concurrence accrue pour les terres et les cultures, susceptible de renchérir les engrais et les denrées et de pénaliser les petits producteurs. Les aléas climatiques, comme El Niño annoncé comme très fort en 2026 et 2027, menacent déjà les rendements en Afrique australe, en Asie du Sud et du Sud-Est. En Indonésie, la production d'huile de palme pourrait chuter de 2 millions de tonnes en 2026 à cause de la sécheresse et du coût des intrants.

Les auteurs du rapport plaident pour une approche temporaire et ciblée : réserver les

biocarburants aux secteurs difficiles à électrifier, comme l'aviation et le transport maritime, et privilégier les déchets, résidus et huiles usagées plutôt que les cultures alimentaires. Ils appellent aussi à renforcer la traçabilité, les protections forestières et la planification foncière pour éviter la déforestation et les pics de prix alimentaires.

L'enjeu consiste désormais à concilier sécurité énergétique et sécurité alimentaire, alors que les deux dépendent de ressources agricoles et foncières limitées. Pour Chatham House, la priorité doit notamment aller aux solutions qui limitent la concurrence entre production alimentaire et production énergétique, notamment grâce aux déchets, aux résidus et aux huiles usagées à l'échelle mondiale durable!

C.S

PALMERAIES DE NAAMA LANCEMENT D'UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET DE NETTOIEMENT DES PALMERAIES

Des travaux de réhabilitation et de nettoyage des palmeraies des oasis situées dans les régions de Moghrar et de Kalaat Cheikh Bouâmama, dans la daïra de Moghrar, au sud de la wilaya de Nâama, ont été lancés, récemment, a indiqué mercredi la direction des Services agricoles (DSA).

Cette opération, qui vise à renforcer les ressources en eau destinées à l'irrigation agricole au niveau des deux oasis, comprend notamment la restauration des seguias de la zone d'Aïn Sidi-Bahaous, ainsi que le désenvasement et le dessablement des galeries du système traditionnel d'irrigation "foggara", utilisé pour la répartition de l'eau aux exploitations agricoles, a souligné la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya pour éliminer les effets des intempéries. Elle concerne les deux oasis, qui s'étendent sur une superficie de plus de 40 hectares et produisent plusieurs variétés de dattes, notamment "Fegous", "Aghras" et "Tin Dakan", a précisé la même source.

Parallèlement au lancement de cette opération, les agriculteurs de la région bénéficient de la distribution gratuite de 3.000 rejets de palmiers-dattiers, dans le cadre des efforts visant à préserver cet espace agricole et à assurer sa pérennité, compte tenu de l'importance écologique et économique des oasis.

Le secteur agricole de la wilaya compte quelque 120 agriculteurs bénéficiaires de parcelles de superficies variables réparties dans les oasis de la daïra de Moghrar, a-t-on indiqué.

R.Env

CHANGEMENTS CLIMATIQUES EL NINO POURRAIT CAUSER 451.000 DÉCÈS SUPPLÉMENTAIRES LIÉS À LA CHALEUR

Le puissant phénomène météorologique El Nino en cours pourrait entraîner 451.000 décès supplémentaires liés à la chaleur dans le monde d'ici février, en faisant grimper en flèche les températures mondiales, selon des projections scientifiques publiées mercredi.

Ce phénomène naturel, déclaré en juin et dont le pic est attendu plus tard cette année, est en passe de devenir le plus intense jamais enregistré, amplifiant les effets du changement climatique d'origine humaine. En réchauffant les eaux de surface du globe, El Nino modifie toute la météo et les vents au-dessus du Pacifique, avec, par effet domino, des répercussions sur les précipitations et les températures de l'ensemble de la planète.

Selon les estimations du Climate Impact Lab de l'Université de Chicago, les pays en développement pourraient être les plus durement touchés concernant le bilan humain lié à la chaleur engendrée par le phénomène durant la période allant de juin à février.

Selon leurs estimations, non encore examinées par des pairs mais qui doivent être prochainement publiées dans une revue à comité de lecture, la région du Sahel, en Afrique, pourrait enregistrer 66.800 décès supplémentaires dus à la chaleur par rapport à une année nor-

male, dont près de la moitié rien qu'au Nigeria.

L'Indonésie pourrait subir 19.300 décès supplémentaires, tandis que le bilan pourrait atteindre 19.400 décès supplémentaires aux Philippines, au Vietnam, en Thaïlande et au Cambodge, 15.800 en Inde et 13.300 au Brésil.

Pour parvenir à ces chiffres, le Climate Impact Lab s'est appuyé sur des recherches concernant le lien entre la température et la surmortalité dans 24.378 régions, en tenant compte du climat local et de la vulnérabilité de chaque zone. Ils ont ensuite croisé ces résultats avec des prévisions de température à long terme pour estimer le nombre de décès supplémentaires susceptibles de résulter du phénomène El Nino par rapport à la moyenne de la période 1996-2025.

Le 22 septembre, les Nations Unies avaient déjà alerté sur la "menace importante" des nombreuses répercussions potentielles d'El Nino sur la santé.

Outre la chaleur, susceptible d'aggraver certaines maladies, le phénomène peut avoir des répercussions négatives sur la qualité de l'air liées notamment aux incendies, mais aussi entraîner malnutrition et choléra favorisés par les sécheresses et les inondations.

R.Env

CYBER CRIMINALITE

LE CAMBODGE SOUS LE FEU DES CRITIQUES ET DES PROJECTEURS

Le Cambodge accueille une conférence internationale consacrée à la lutte contre les escroqueries en ligne, un événement diplomatique et sécuritaire qui réunit une vingtaine de gouvernements parmi lesquels figurent des superpuissances mondiales telles que les Etats-Unis et la Chine. L'objectif est de coordonner les actions pour éradiquer une activité illégale qui brasse des milliards de dollars et gangrène l'ensemble de la région.

Par Rihab Taleb

Le pays a en effet été longtemps accusé par la communauté internationale d'avoir toléré, voire protégé, ces immenses centres d'opérations criminelles qui prospéraient sur son sol en toute impunité.

Désormais, les autorités locales tentent désespérément de d'embellir leur image internationale en affichant une fermeté inédite et en multipliant les opérations coup de poing. Le Premier ministre cambodgien a ainsi déclaré que le territoire national ne servirait plus jamais de refuge aux fraudeurs du web, une prise de position forte qui lui a valu les salutations chaleureuses de Pékin pour cette coopération bilatérale renforcée.

L'Asie du Sud-Est est devenue le carrefour mondial de réseaux mafieux extrêmement puissants qui industrialisent l'escroquerie avec une efficacité redoutable. Ces organisations criminelles internationales s'appuient sur une main-d'œuvre considérable souvent composée de personnes piégées par de fausses offres d'emploi avant d'être séquestrées dans des enclaves ultra sécurisées et forcées de travailler sous la menace de représailles physiques. Les modes opératoires de ces armées d'escrocs reposent sur une psychologie de manipulation très élaborée. Les victimes ciblées méthodiquement partout dans le monde, sont principalement attrapées par le biais de faux liens virtuels construits patiemment pendant des mois pour inspirer une confiance totale, ou par de fausses plateformes de placement en cryptomonnaies promettant des rendements fabuleux avant de s'évanouir avec les fonds investis. Les autorités américaines estiment que ces structures criminelles basées en Asie du Sud-Est ont réussi à soutirer la somme de 18,2 milliards de dollars à des citoyens américains sur la seule année 2025. Il s'agit d'un fléau généralisé qui touche également de l'Europe, l'Asie de l'Est, et qui prospère de la même manière destructrice dans d'autres zones en proie aux conflits et à l'instabilité comme la Birmanie voisine.

Le gouvernement cambodgien a organisé de grandes visites guidées destinées à la presse internationale, dévoilant de manière voyante l'ampleur des prises réalisées lors de ses descentes policières. Les journalistes présents ont ainsi eu l'occasion de visiter un complexe de 120 hectares situé à proximité immédiate de la frontière vietnamienne, un site qui aurait abrité l'an dernier pas moins de 20 000 fraudeurs en activité. Le spectacle avait des airs surréalistes de décor de cinéma, avec des rangées de cabines téléphoniques insonorisées conçues pour passer des milliers d'appels simultanés, des liasses de faux billets de 100 dollars jonchant le sol pour alimenter la mise en scène de richesse, et même un faux commissariat de police singapourien reconstitué de toutes pièces.

Ce faux poste de police servait en réalité de



studio de tournage pour des appels en visioconférence, où les escrocs mettaient l'uniforme pour berner leurs cibles en se faisant passer pour de véritables forces de l'ordre intègres. Les chiffres officiels avancés par la commission cambodgienne anti-escroqueries témoignent de la volonté d'afficher un nettoyage d'envergure, avec plus de 663 sites frauduleux fermés de force sur l'ensemble du territoire national, dont 86 grands complexes immobiliers hautement fortifiés, et près de 300 millions de dollars saisis et gelés sur des comptes bancaires directement liés à ces réseaux mafieux.

Près de 30 000 suspects ont été interpellés au cours de ces descentes, incluant tout de même une quinzaine de hauts responsables administratifs et de membres des forces de l'ordre corrompus qui fermaient les yeux. Des figures du grand banditisme ont également été visées, parmi elles Chen Zhi du puissant conglomérat cambodgien Prince Group et de Li Xiong du groupe Huione, qui ont tous deux été extradés vers la Chine cette année, tandis que les Etats-Unis ont pris des sanctions économiques sévères en imposant des restrictions de visas à plus de trente individus directement impliqués dans ces réseaux mafieux transnationaux.

Malgré ces démonstrations de force hautement médiatisées, les experts indépendants de la criminalité transnationale et les organisations non gouvernementales spécialisées appellent à la plus grande nuance et expriment un profond scepticisme. Selon eux, le secteur s'est simplement métamorphosé et a changé de visage pour échapper aux descentes policières

et aux projecteurs de la presse. Les grands complexes visibles et identifiés ferment certes leurs portes sous la contrainte, mais les criminels font preuve d'une agilité redoutable et se réorganisent dans la discrétion en fragmentant leurs activités illégales. Ils s'installent désormais dans des résidences privées isolées, des chambres louées anonymement, des hôtels discrets ou même directement à l'arrière de véhicules banalisés en perpétuel mouvement.

Plusieurs critiques soulignent en effet qu'aucune enquête judiciaire approfondie ni transparente n'est réellement menée sur les véritables propriétaires fonciers des bâtiments saisis, et que les structures financières occultes ainsi que les solides réseaux de protection corrompus au sein des élites politiques et économiques demeurent parfaitement intacts. Les parrains de ces mafias internationales conservent la capacité de reconstruire leurs empires criminels dès que l'attention médiatique et la pression diplomatique internationale redescendent.

La Chine maintient quant à elle une pression constante mais beaucoup plus discrète à travers des arrestations ciblées et des coopérations policières de l'ombre, tandis que les Etats-Unis, par la voix du directeur du FBI Kash Patel lors de sa visite officielle sur place, exigent un partage accru des renseignements de sécurité et des condamnations judiciaires exemplaires. Le chemin vers une éradication complète et définitive de la cybercriminalité en Asie du Sud-Est reste donc encore long et parsemé d'embûches institutionnelles.

R.T

ADRAR

LA VALEUR NUTRITIONNELLE, ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE DU QUINOA, THÈME D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

La valeur nutritionnelle, économique et sanitaire de la culture du quinoa en régions sahariennes a fait l'objet d'une journée d'étude organisée mercredi à l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne d'Adrar.

La rencontre, animée par des chercheurs et des experts du secteur agricole, visait à exposer différentes expériences réussies en matière de culture du Quinoa dans le monde arabe et d'expliquer la démarche suivie pour assurer son succès, a précisé le directeur de l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne d'Adrar, Pr. Slimani Nourredine.

De son côté, la directrice de la ferme de démonstration de la wilaya d'El-Meghaïer, Halima Khaled, a expliqué que l'Algérie, de par ses spécificités climatiques et géogra-

phiques, offre un environnement propice à la réussite de la culture du quinoa, en tant que produit agricole complémentaire à la filière céréalière, grâce à ses propriétés nutritionnelles et sanitaires adaptées à certaines pathologies, ainsi qu'à ses nombreuses utilisations en dehors de l'alimentation humaine.

Elle a ajouté que le quinoa appartient à la famille des chénopodiacées, tout comme les épinards, la betterave sucrière et la betterave rouge, et qu'il est utilisé dans la préparation de nombreux plats sains, en soulignant l'appui des pouvoirs publics qui misent sur l'extension de l'agriculture saharienne dans différentes régions en s'appuyant sur l'irrigation régulière des cultures pour la rentabilité

de la culture de cette plante et la diversification des sources alimentaires.

Pour sa part, la spécialiste en diététique et consultante en nutrition thérapeutique et sportive, Dalil Samiha a évoqué l'utilisation du quinoa dans le régime alimentaire familial destiné aux personnes aux besoins particuliers et souffrant de maladies chroniques. Elle a mis en avant l'importance de l'introduction du quinoa dans l'alimentation quotidienne de personnes souffrant de maladies chroniques, ainsi que l'importance d'intégrer cette plante sans gluten dans la préparation de repas pour améliorer la santé physique des personnes atteintes de maladies chroniques ou présentant des troubles du spectre de l'autisme ayant certaines difficultés de digestion.

FOOT/QUALIFICATIONS CAN-2027

ALGÉRIE-ZAMBIE, PREMIER TEST SOUS LA DIRECTION DE HEMDANI

L'équipe nationale de football entamera sa campagne de qualification pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, en accueillant la Zambie, vendredi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I.

Cette rencontre marquera le début d'une nouvelle ère pour les Verts, désormais dirigés par Brahim Hemdani, nommé sélectionneur national quelques semaines après la séparation à l'amiable entre la Fédération algérienne (FAF) et le Bosnien Vladimir Petkovic.

Le technicien algérien, qui dirige depuis lundi son premier rassemblement à la tête de la sélection nationale, est épaulé par Anthar Yahia au poste d'entraîneur adjoint, tandis que Nacereddine Berarma et Nacer Dainèche occupent respectivement les fonctions d'entraîneur des gardiens et de préparateur physique.

Les coéquipiers de l'attaquant Mohamed Amine Amoura, prêté cet été à l'OGC Nice (France), ont entamé lundi leur préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec un groupe de 26 joueurs.

Le stage a toutefois été marqué par le forfait du milieu de terrain Nabil Bentaleb, blessé avec Lille OSC dimanche lors du déplacement à Nice (2-1).

Pour le remplacer, Hemdani a fait appel pour la première fois à Adil Bourabaâ (21 ans), jeune milieu de terrain du Mans FC.

Pour cette première sortie, le nouveau sélectionneur a procédé à plusieurs changements dans son groupe, notamment avec les ab-



sences de Housseam Aouar et Ramiz Zerrouki, alors que Riyad Mahrez et Aïssa Mandi ont mis un terme à leur carrière internationale, à l'issue de la Coupe du monde 2026.

"L'objectif, c'est d'aller à la CAN avec une équipe ambitieuse, mais avant cela, on doit faire en sorte de nous qualifier pour pouvoir avoir cette ambition. Chaque chose en son temps. Il y a deux matches qui arrivent, on doit d'abord bien gérer ces deux premières rencontres", a déclaré Hemdani, lors de sa première

conférence de presse, tenue jeudi dernier au stade Nelson Mandela de Baraki.

Face à eux, la Zambie, 90e au dernier classement de la FIFA, se présentera avec l'ambition de jouer pleinement ses chances. Son sélectionneur George Lwandamina a affiché ses intentions à l'approche de ce rendez-vous, tout en soulignant le respect accordé à l'ensemble des équipes du groupe.

"Nous avons déjà été tirés au sort avec l'Algérie. Nous la respectons.

Nous ne pouvons pas dire que nous ne jouerons pas. Nous allons jouer comme toujours pour gagner. Nous savons ce qui nous attend. Nous respectons toutes les équipes du groupe", a déclaré le technicien zambien. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral congolais pour diriger cette rencontre, conduit par Malala Kabanga Yannick, assisté de ses compatriotes Kola Archange Matalata et Mwengesyalı Jospin Mumbere.

Le rôle de quatrième arbitre a été confié à Masangune Louis Mwamba.

Cette confrontation constituera ainsi un premier rendez-vous important pour Hemdani et son staff, appelés à lancer dans les meilleures conditions cette nouvelle campagne continentale. Les Verts devront ensuite effectuer un déplacement au Burundi, le mardi 29 septembre à 14h00, pour le compte de la deuxième journée.

Dans l'autre rencontre du groupe I programmée vendredi, le Togo recevra le Burundi à Lomé à partir de 17h00. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

RS

COUP D'ENVOI DES QUALIFICATIONS POUR UNE ÉDITION HISTORIQUE EN AFRIQUE DE L'EST

Les qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027 de football débiteront jeudi avec les premières rencontres de la phase de groupes, mettant aux prises 48 sélections africaines en quête d'une place pour la phase finale, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Au total, 24 rencontres seront disputées du 24 au 26 septembre dans le cadre de la première journée des éliminatoires, avant la deuxième journée programmée jusqu'au 6 octobre.

Plusieurs affiches retiendront particulièrement l'attention dès cette entame. La Côte d'Ivoire accueillera notamment le Ghana jeudi à Bouaké dans un duel entre deux anciennes nations championnes d'Afrique. L'Algérie recevra, de son côté, la Zambie vendredi soir à Tizi-Ouzou.

L'Egypte, sept fois championne d'Afrique, entamera également sa campagne vendredi à domicile face à l'Angola. Le Sénégal recevra le Mozambique, alors que le Nigeria sera opposé à Madagascar, sans son attaquant Victor Osimhen, forfait pour les deux premières journées en raison d'une blessure musculaire.

La première journée sera également marquée par les débuts de plusieurs sélectionneurs à la tête de leurs équipes. La sélection algérienne sera désormais dirigée par Brahim Hemdani qui a succédé au Bosnien Vladimir Petkovic. La Côte d'Ivoire entame un nouveau cycle sous la conduite du Français Hervé Renard de retour à la tête des Éléphants ivoiriens, tandis que le Gabon sera dirigé par Sébastien Migné. La Tu-

nisie a confié pour sa part sa barre technique à l'ancien international Moine Chaabani.En Afrique du Sud, Pitso Mosimane fera son retour sur le banc des Bafana Bafana pour un troisième mandat à l'occasion de la réception de la Guinée samedi. La rencontre mettra notamment aux prises la sélection sud-africaine avec une équipe guinéenne emmenée par l'attaquant de Borussia Dortmund Serhou Guirassy. Les 48 sélections engagées ont été réparties en 12 groupes de quatre équipes. Dans la formule générale, les deux premières de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale.

Une particularité concerne toutefois les groupes D, H et L, où figurent respectivement les trois pays co-organisateurs, déjà qualifiés d'office. Dans ces poules, une seule équipe parmi les autres sélections pourra obtenir sa qualification pour la phase finale.

Le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda s'apprêtent ainsi à accueillir une édition inédite de la CAN, la première organisée conjointement par trois pays. La compétition fera également son retour en Afrique de l'Est, une région qui n'avait plus accueilli la phase finale depuis l'édition organisée par l'Éthiopie en 1976. Après les deux premières journées de septembre-octobre, les éliminatoires reprendront en novembre, avant les deux dernières journées prévues du 22 au 30 mars 2027. Baptisée " PAMOJA", qui signifie "Ensemble" en swahili, l'édition 2027 de la CAN doit réunir 24 équipes pour sa phase finale au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Programme de la première journée

Groupe A : Niger-Lesotho (25/09, 16h00), Maroc-Gabon (25/09, 20h00)

Groupe B : Egypte-Angola (25/09, 20h00), Malawi-Soudan du Sud (25/09, 17h00)

Groupe C : Côte d'Ivoire-Ghana (24/09, 20h00), Gambie-Somalie (25/09, 17h00)

Groupe D : Afrique du Sud-Guinée (26/09, 17h00), Kenya-Erythrée (26/09, 14h00)

Groupe E : RD Congo-Guinée Equatoriale (24/09, 17h00), Sierra Leone-Zimbabwe (24/09, 20h00)

Groupe F : Burkina Faso-Bénin (25/09, 20h00), Mauritanie-République Centrafricaine (24/09, 17h00)

Groupe G : Cameroun-Comores (24/09, 20h00), Namibie-Congo (24/09, 14h00)

Groupe H : Tunisie-Ouganda (24/09, 20h00), Libye-Botswana (24/09, 17h00)

Groupe I : Algérie-Zambie (25/09, 20h00), Togo-Burundi (25/09, 17h00)

Groupe J : Sénégal-Mozambique (25/09, 20h00), Soudan-Éthiopie (25/09, 17h00)

Groupe K : Mali-Cap-Vert (25/09, 20h00), Rwanda-Libéria (25/09, 17h00)

Groupe L : Nigeria-Madagascar (25/09, 17h00), Tanzanie-Guinée-Bissau (25/09, 14h00).

NDLR: A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe ne comprenant pas de pays hôte décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027 qui se déroulera du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

RS

FOOT/QUALIFICATIONS CAN U23

L'ALGÉRIE AFFRONTERA L'AFRIQUE DU SUD LES 1^{ER} ET 4 OCTOBRE À DURBAN

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) disputera deux matchs amicaux face à son homologue sud-africain, les jeudi 1er et le dimanche 4 octobre prochains à Durban, dans le cadre de son programme de préparation en prévision du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 de la catégorie, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mercredi.

La première rencontre est programmée le jeudi 1er octobre à 17h00 (heure algérienne), alors que la seconde aura lieu le dimanche 4 octobre à partir

de 14h00 (heure algérienne), précise la FAF. Ces deux rendez-vous interviendront à l'issue du premier stage de préparation des U23, entamé lundi à Alger et qui se poursuivra jusqu'au 27 septembre. Pour ce regroupement, le sélectionneur national Rafik Saïfi a convoqué 24 joueurs.

Après une première séance consacrée à la récupération à l'arrivée des joueurs, les Verts ont effectué mardi un programme en deux temps. La séance matinale, organisée en salle, a été réservée au travail physique, alors que l'entraînement de l'après-midi, tenu au Centre de regroupement

et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun, a été consacré au volet technico-tactique. Le staff technique profitera de la double confrontation en Afrique du Sud pour poursuivre l'évaluation de son groupe et parfaire sa préparation en vue du deuxième tour préliminaire des qualifications de la CAN-U23, prévu en novembre prochain.

L'Algérie sera opposée, lors de ce tour, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

12^e FORUM INTERNATIONAL DES CULTURES UNIES DE SAINT-PÉTERSBOURG MME BENDOUDA Y PREND PART

Du 23 au 27 septembre, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, participe aux travaux de la 12e session du Forum international des cultures unies de Saint-Pétersbourg, en Russie, selon un communiqué du ministère publié hier mercredi.

Par Halima Derdar

Placée cette année sous le slogan « Cultures unies, valeurs communes », cette session réunit des ministres, de hauts responsables, des déci-

deurs, des représentants d'institutions et d'organisations internationales, ainsi que des experts et des acteurs des domaines de la culture et des arts. Elle se veut un espace de dialogue et d'échange de vues et d'expertises autour des questions d'actualité de la scène culturelle internationale, précise la même source.

Le Forum « revêt une importance particulière, compte tenu de sa tenue sous l'égide du président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, ce qui reflète la place qu'occupe ce rendez-vous dans l'agenda du dialogue culturel international », lit-on dans le communiqué.

À cette occasion, la ministre prononcera une allocution dans laquelle elle passera en revue « l'expérience algérienne et sa vision concernant des questions culturelles d'actualité ».

La participation de l'Algérie à ce Forum « s'inscrit dans le cadre du renforcement de sa présence dans les fora culturels internationaux et de la mise en valeur de son legs culturel, patrimonial et artistique diversifié, ainsi que de sa contribution aux débats internationaux sur la protection du patrimoine, en vue d'approfondir les relations de coopération culturelle algéro-russe et d'élargir les perspectives d'échange entre les ins-

titutions, les organismes et les acteurs des différents domaines de la culture et des arts des deux pays ».

En marge des travaux du Forum, Mme Bendouda aura des rencontres bilatérales avec nombre de ministres et de responsables pour discuter des « moyens permettant de développer la coopération culturelle, d'échanger les expertises, de renforcer les partenariats dans les domaines de la culture, des arts et du patrimoine, et d'ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération internationale », conclut le communiqué.

H.D

HISTOIRE RETOUR À L'ÉLECTION DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

Par Ikram Haou

Dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de l'élection de la première Assemblée nationale constituante, l'association Machâal Echahid, en collaboration avec le journal El Moudjahid, a organisé hier, mercredi, au siège du quotidien El Moudjahid, un forum sur la contribution de la première Assemblée nationale constituante à la construction de l'édifice institutionnel de l'État algérien indépendant, en hommage à son président, Ferhat Abbas. Cette conférence s'est déroulée en présence de plusieurs cadres et professeurs, notamment Noureddine Foudli, représentant personnel du président de l'Assemblée nationale, Azzouz Nasri, responsable des relations étrangères au niveau parlementaire et représentant du président de l'Assemblée nationale populaire, entre autres. Cet événement a été commémoré par une présentation du chercheur et moudjahid Aïssa Gassmi, qui a expliqué plusieurs détails survenus avant et pendant la mise en place de la première Assemblée constituante. Il a commencé par déclarer que l'histoire se fait avec le sang et l'esprit, qu'elle s'écrit avec la naissance et non avec des gommages. Lorsqu'on parle de la mise en place de l'Assemblée constituante, il s'agit d'une image très proche. On l'appelle également Assemblée constituante, dont la tâche est de rédiger les textes de la Constitution ou de formuler la politique constitutionnelle de la nation, et dont la durée est limitée, depuis l'établissement de la Constitution jusqu'à sa ratification, a-t-il souligné. Il a ajouté que le Congrès de Soummam avait jeté les bases de l'État algérien. À la suite de ce congrès, la première Assemblée constituante fut convoquée après celle de Tripoli, chargée d'élaborer les plans d'une Algérie indépendante. Cependant, elle n'acheva pas ses travaux et, face à l'accumulation de désaccords et de luttes de pouvoir, l'Assemblée nationale constituante fut élue le 20 septembre 1962 pour établir l'État algérien. Cette assemblée se fondait sur une liste de 196 candidats de tous horizons, représentant le Front de libération nationale (FLN), tous élus sans exception. Parmi eux figu-

raient 16 personnes d'origine européenne et 10 femmes d'origine européenne ayant soutenu la révolution algérienne, ainsi que des Algériennes, notamment Zohra Drif, Meriem Ben Mihoub, Aya Hocine et Fatma Khemisti. Le moudjahid Gassmi décrivit les rangs de l'assemblée comme étant entièrement blancs, en raison de la présence de femmes algériennes portant la voile blanc, la voile de l'orgueil, comme il l'a dit

Il a évoqué ces femmes pour souligner que les Algériennes avaient été des pionnières en matière d'élections, dix ans avant la Suisse (7 juillet 1971.) Dans ce contexte, M. Gassmi a mentionné les trois principales tâches qui avaient été confiées à cette Assemblée constituante, à savoir légiférer sur les affaires algériennes au nom du peuple algérien, nommer le chef du gouvernement et rédiger et ratifier la Constitution. Ferhat Abbas a été élu président de la première Assemblée constituante le 29 septembre 1962, à la suite des élections tenues le 20 septembre 1962, et après la date du 25 septembre 1962, à laquelle s'est tenue la première session du Conseil, au cours de laquelle fut officiellement annoncée la naissance de la première autorité législative de la République.

La ratification de la nomination d'Ahmed Ben Bella à la tête du gouvernement, qui forma son gouvernement le 26 septembre 1962, fut suivie de la démission de Ferhat Abbas, en raison de nombreux désaccords avec le président Ahmed Ben Bella, plus précisément de son opposition au projet de Constitution préparé par la direction du Front de libération nationale. Sa lettre de démission, longue de deux pages, affirmait que « la loi du silence que nous nous sommes imposée durant sept années de lutte... cette loi n'est plus d'actualité ; il nous faut donc aujourd'hui briser le silence. » Après la fin du mandat de l'Assemblée constituante, de nouvelles élections parlementaires ont eu lieu le 20 septembre 1964 pour élire la première assemblée législative régulière, dans laquelle seules deux femmes ont obtenu des sièges au Parlement, à savoir Zohra Drif et Louisa Ben Mihoub.

I.H

DEVOIR DE MÉMOIRE LA BATAILLE DE L'INCENDIE DES FERMES DES COLONS FRANÇAIS À TIGHENNIF, THÈME D'UNE CONFÉRENCE

La bataille de l'incendie des fermes des colons français, menée le 22 septembre 1956 dans la région de Tighennif, a été au centre d'une conférence organisée, mercredi à Mascara, pour mettre en lumière le génie militaire des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) et leur stratégie de ciblage des intérêts économiques du colonisateur.

Intervenant lors de cette rencontre, le chercheur en histoire et cadre à la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelkader Boussoar, a souligné que cette confrontation, également connue sous le nom de "Guerre des fermes", a témoigné de la "grande habileté militaire" des moudjahidine. En frappant les exploitations agricoles des colons qui contrôlaient les terres fertiles de la région, l'ALN a infligé de lourdes pertes à l'économie coloniale et privé l'administration française d'un important soutien matériel. M. Boussoar a relevé que cette opération a contribué à faire échec aux plans de l'armée coloniale visant à anéantir les bataillons de l'ALN dans la zone 6 de la wilaya V historique. Elle a également désorganisé la machine militaire française, qui appliquait alors une politique de terre brûlée contre les populations rurales, tout en illustrant le sens tactique des chefs de bataillons de l'époque, à leur tête le moudjahid "Si Abdelkhalik".

De son côté, le professeur à l'Université Mustapha Stambouli de Mascara et président du conseil scientifique du musée de wilaya du Moudjahid, Mokhtar Boungab, a indiqué que cette offensive constituait une réponse directe à la politique de l'occupant visant à asphyxier les unités de l'ALN et à sanctuariser les zones de peuplement colonial.

Cette action d'envergure, a-t-il ajouté, a brisé le sentiment de sécurité chez les colons dans la perspective de les faire fuir du pays et reconquérir progressivement les terres agricoles algériennes.

Initiée par la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire de ces faits d'armes, la rencontre s'est déroulée en présence de moudjahidine, de chercheurs et d'élèves de l'école coranique Abderrahmane Ben El-Kacem de Mascara, constituant un moment fort de transmission de la mémoire nationale aux jeunes générations.

RC

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE DE TIMIMOUN SIX PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR PARTICIPER AU "LABORATOIRE CRÉATIF ANIS-DJAÂD"

Le 2e Festival international du court-métrage de Timimoun, prévu du 5 au 10 novembre prochain, a annoncé la sélection de six projets cinématographiques pour participer à la première édition du "Laboratoire créatif Anis-Djaâd" dédié au développement des courts-métrages de fiction (le Gourara Lab.). Selon un communiqué du commissariat du festival, six projets sur 48 propositions soumises ont été retenus, à l'issue d'une opération de lecture et d'évaluation menée par le comité de sélection, en vue de participer à la première édition du "Laboratoire créatif Anis-Djaâd".

La liste des six projets retenus comprend, selon la même source, "La rue des rêves brisés" de Sarah Nacer, "Le banquet cherche ses invités" de Fatma Bakhouche, "Match 7ouma" d'Aymen Tighiout, "Touffah" d'Ahmed Reggad, "Siyaha" de Sofiane Iheb Maâmri et "Ali-Lbahri" de Mouayed Tiliouine. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un parcours d'accompagnement intégré combinant développement de l'écriture, élaboration de la vision cinématographique, formation, mentorat et accompagnement professionnel, avant leur présentation aux professionnels du secteur à Timimoun. Au terme du laboratoire, un seul projet bénéficiera de la "Bourse Anis-Djaâd" de développement, qui comprend "un soutien financier" ainsi qu'un "accompagnement artistique et professionnel", précise le communiqué. Le "Laboratoire créatif Anis-Djaâd" est organisé en hommage au parcours du réalisateur et scénariste algérien disparu Anis Djaâd. Il vise à consacrer l'importance du développement de l'idée et du scénario en tant que deux étapes fondamentales dans la réalisation d'un film".

RC

CORRIDOR BIO-OCÉANIQUE CHANÇAY-ILHÉUS

UNE ALTERNATIVE AU PILLAGE DES AMÉRIQUES

(1^{re} PARTIE)

Le corridor bio-océanique qui reliera Chancay à Ilhéus n'est pas seulement un projet d'ingénierie : il est l'épine dorsale d'une nouvelle ère pour l'Ibéro-Amérique qui redéfinit sa souveraineté face à la doctrine Monroe et forge une nouvelle architecture de paix.

Par José Luis Preciado
In mondialisation.ca, 20 septembre 2026

La table ronde "Une alternative à la guerre et au pillage dans les Amériques", organisée par Executive Intelligence Review (EIR) le 4 septembre 2026, a réuni d'éminents analystes tels que Helga Zepp-LaRouche (fondatrice de l'Institut Schiller), Roberto Amaral (ancien ministre brésilien des Sciences et des Technologies), le général péruvien à la retraite et universitaire Edwin Patterson Monsalve, l'ancien directeur général du FMI et cofondateur de la Nouvelle Banque de développement des BRICS, Paulo Nogueira Batista Jr., le professeur Zhang Weiwei (Université Fudan) et le colonel espagnol et analyste géopolitique Pedro Baños. Tous ont partagé un constat alarmant : le monde est au bord d'une catastrophe civilisationnelle, alimentée par une cabale belliciste qui, depuis Londres et Washington, milite pour une guerre nucléaire contre la Russie et la Chine, tout en soumettant l'Amérique latine à un pillage renouvelé sous couvert d'une doctrine Monroe remaniée et radicalisée.

Pour le contrôle absolu de Wall Street sur la région

L'épicentre de cette menace réside dans la Stratégie de sécurité nationale (SSN) publiée par l'administration Trump en décembre 2025, dont le principal auteur, le sous-secrétaire à la Défense Elbridge Colby, préconise ouvertement le recours à l'arme nucléaire tactique et l'expulsion de tous les projets de développement économique chinois des Amériques. L'objectif affiché est de polariser l'Amérique latine et les Caraïbes selon un clivage droite-gauche. Or, comme je l'ai maintes fois souligné, la véritable cible de cette offensive n'est pas une idéologie particulière, mais tout mouvement se réclamant de la souveraineté et susceptible d'entraver le contrôle absolu de Wall Street sur la région – 33 nations souveraines et 673 millions d'habitants – avec la possibilité d'une intervention militaire directe si nécessaire. Cette politique, que le colonel Baños a qualifiée de "pure folie" et qui conduirait à une guerre "dévastatrice" contre une puissance nucléaire, n'est rien d'autre que la version la plus grossière du vieil impérialisme britannique que Henry Carey, conseiller d'Abraham Lincoln, dénonçait déjà au XIX^e siècle comme un système de dépopulation et de barbarie.

Cette offensive ne se limite pas aux documents stratégiques, mais se manifeste par des provocations ouvertes touchant à la géographie même, et notamment à la dimension symbolique, de la région. Récemment, le président Trump a publié sur ses réseaux sociaux une image où le Mexique, le Canada, le Groenland et plusieurs îles des Caraïbes semblent absorbés par les couleurs du drapeau américain, allant même jusqu'à



rebaptiser le golfe du Mexique "golfe d'Amérique". La présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, a réagi par une déclaration qui fait écho au sentiment de souveraineté qui anime tout le continent : "Le Mexique n'est pas et ne sera jamais une colonie ou un protectorat d'un pays étranger".

Cet épisode démontre que la doctrine Monroe renouvelée vise non seulement le contrôle des ressources, mais aussi la redéfinition de l'identité territoriale des nations latino-américaines.

Face à cette trajectoire suicidaire, les intervenants de la table ronde ont proposé une alternative concrète et ambitieuse : le Corridor ferroviaire bio-océanique, qui relierait le port péruvien de Chancay, sur la côte Pacifique, au port brésilien d'Ilhéus, sur la côte Atlantique. Ce projet, initialement conçu par l'homme d'État américain Lyndon LaRouche comme l'épine dorsale d'un réseau ferroviaire continental à grande vitesse, n'est pas un simple lien logistique. Comme l'a souligné le géostratège Dennis Small, directeur d'EIR pour l'Amérique latine, il s'agit d'un "corridor de développement", large de 50 à 100 kilomètres de part et d'autre de la voie, doté de la fibre optique, d'une industrie de pointe, de l'énergie nucléaire et de programmes agricoles avancés, capable de créer un million d'emplois directs et de transformer le paysage économique de l'Amérique du Sud. LaRouche l'envisageait comme le point de départ d'un pont terrestre mondial qui, s'étendant à travers l'Amérique centrale, le Mexique, les États-Unis et le Canada jusqu'au détroit de Béring, se connecterait à l'initiative chinoise des Nouvelles Routes de la Soie en Asie, donnant naissance à des centaines de nouvelles villes et à une révolution dans la production alimentaire grâce à l'intégration des systèmes fluviaux de l'Orénoque, de l'Amazone et du Rio de la Plata.

L'importance géopolitique de Chancay n'est pas passée inaperçue. Comme l'a expliqué le géné-

ral Patterson, ce port, construit par la société d'État chinoise Cosco Shipping Ports en partenariat avec l'entreprise péruvienne Volcán, réduit de dix jours la durée du voyage maritime vers Shanghai et modifie les routes traditionnelles qui transitaient par l'Amérique du Nord. Pour les États-Unis, il s'agit d'un affront inacceptable : le secrétaire d'État Marco Rubio a déclaré : "Nous ne permettrons pas que l'hémisphère occidental devienne une base d'opérations pour nos adversaires". Mais, comme l'a souligné Sara Madueño de Vásquez, correspondante de l'EIR à Lima, le paradoxe est que Washington ne s'est jamais intéressé au développement de la région. Ce n'est que lorsque la Chine commence à construire des infrastructures productives qu'elle devient une "menace pour la sécurité". À l'inverse, la politique chinoise récemment publiée à l'égard de l'Amérique latine propose d'explorer activement la coopération dans des domaines de pointe tels que l'intelligence artificielle, l'aéronautique, les énergies nouvelles et la biomédecine, et des accords sont déjà en cours avec des universités péruviennes pour former des ingénieurs ferroviaires et des spécialistes en IA.

Tentative américaine d'exclure la Chine de l'hémisphère

Ce soutien chinois à la souveraineté des pays d'Amérique latine dépasse le cadre économique et s'est affirmé clairement sur la scène diplomatique. Récemment, le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine a réaffirmé au gouvernement mexicain son soutien à l'indépendance et à l'autonomie du Mexique, soulignant que les relations bilatérales "ne sont pas dirigées contre des tiers et ne doivent pas être affectées par des tiers".

— une allusion directe à la tentative américaine d'exclure la Chine de l'hémisphère. Ce geste diplomatique, qui inscrit la coopération dans le cadre des cinq principes de la coexistence pacifique,

confirme que la vision de Pékin n'est pas de remplacer une puissance par une autre, mais plutôt de forger une alliance entre nations souveraines qui rejettent toute ingérence extérieure, comme l'ont analysé Nogueira Batista Jr. et Donald Ramotar.

Ce rapprochement diplomatique a trouvé un écho immédiat dans les faits. Trois jours seulement après la table ronde de l'EIR, le 7 septembre 2026, le ministre mexicain des Affaires étrangères, Roberto Velasco Álvarez, a rencontré à Pékin son homologue chinois, Wang Yi. Au cours de cette rencontre, M. Velasco a réaffirmé l'engagement du Mexique en faveur d'une relation constructive et a passé en revue les possibilités de développer la coopération dans les domaines de la santé, de l'éducation, des sciences, de l'innovation, de l'environnement et du développement rural, dans le but d'établir une feuille de route commune pour les années à venir. Parallèlement, le ministre mexicain des Affaires étrangères a participé à la cérémonie d'ouverture du consulat mexicain à Chongqing – la première nouvelle mission diplomatique ouverte en Chine depuis vingt ans – et a souligné que cette ville "incarne de manière exceptionnelle l'énergie, la capacité de transformation, l'innovation et la vision d'avenir de la Chine contemporaine".

Bien que la réunion n'ait pas abouti à l'annonce de projets précis, le message politique était sans équivoque : le gouvernement de Claudia Sheinbaum, loin de céder aux pressions américaines visant à expulser la Chine de l'hémisphère, est déterminé à diversifier ses relations internationales et à maintenir ouvertes toutes ses options économiques, une décision d'autant plus pertinente que la tempête financière déclenchée par la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis pourrait précipiter une crise du remboursement de la dette au Mexique.

José Luis Preciado
(à suivre...)

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

PATRIMOINES FUNÉRAIRES ANTIQUES

L'Algérie abrite l'un des patrimoines funéraires antiques les plus riches et diversifiés du bassin méditerranéen. Témoins d'une histoire millénaire.

1- Le mausolée d'Imedghassen (Batna) : Datant du IV^e siècle avant J.-C. et situé sur le territoire de Boumia dans les Aurès, c'est le plus ancien mausolée royal antique du Maghreb. Il symbolise l'enracinement et l'authenticité du patrimoine algérien.

2- Mausolée du roi Syphax (Ain Témouchent) : Érigé au III^e siècle avant J.-C. sur la rive droite de la Tafna, il domine l'antique Siga (capitale de Syphax). Il rappelle la puissance de ce roi des Massaessyles et ses relations géopolitiques complexes avec Rome et Carthage.

3- Mausolée Massinissa, élevé à El Khroub près de Constantine, l'antique Cirta --capitaie de la Numide --, il rend hommage au grand unificateur de la Numidie au II^e siècle avant J.-C., fin stratège qui fit de la Numidie (Algérie antique) une puissance majeure en Méditerranée.



4- Mausolée Royal (dit Tombeau de la Chrétienne) : Situé sur les hauteurs de Tipasa, ce mausolée royal est dédié à la reine Cléopâtre Séléné II et à son époux Juba II,

5- Mausolée de Takfarinas (Sour El Ghozlane) : Situé dans l'antique Auzia, il est associé au célèbre chef de

guerre numide qui mena une insurrection de sept ans au I^{er} siècle après J.-C. contre l'Empire romain.

6- Mausolée d'Ausium (Akbou, Béjaïa) : Datant du III^e siècle après J.-C. ce monument unique abriterait la sépulture d'un notable local.

7- Mausolée de Scipion

l'Africain (Sétif) : Érigé dans l'antique Sitifis, ce tombeau aurait été bâti par ses soldats en l'honneur du célèbre général romain vainqueur d'Hannibal.

8- Mausolée de Tiddis (Constantine) : Ce monument circulaire a été dédié par Quintus Lollius Urbicus — natif de la région, devenu gouverneur de Britannia et préfet de Rome — aux membres de sa famille.

9- Les Djedars de Frenda (Tiaret) : Treize pyramides à base carrée réparties sur deux collines, constituant les derniers refuges de rois berbères de la fin de l'Antiquité.

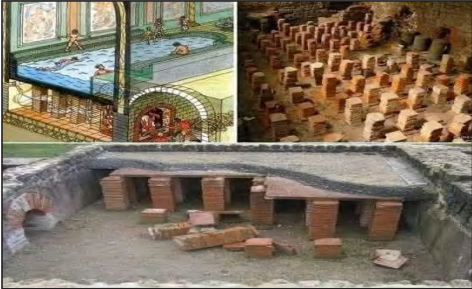
10- Mausolée hexagonal de Cédias (Khenchela) : Datant du III^e siècle et situé près de l'antique Mascula, ce monument classé patrimoine national illustre le raffinement architectural de l'époque.

Ces vestiges d'exception rappellent l'impératif de préserver ce précieux héritage pour les générations futures.

Maël Assal

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22 septembre 2026

SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL DANS L'EMPIRE ROMAIN



Caldarium : une salle chaude que l'on trouve dans les « bains romains classiques ». Le caldarium comprend une pièce appelée hypocauste, chauffée par un four situé sous le sol, avec des murs qui réfléchissent la chaleur.

L'hypocauste est essentiellement un système de chauffage centralisé qui produit de l'air chaud sous le sol d'une pièce, lequel peut également être transmis aux murs grâce à une série de conduits. L'hypocauste était surélevé au-dessus du sol à l'aide de piles de piliers appelées pilae, qui soutenaient une couche de carreaux. Une couche de béton était posée sur les carreaux, puis recouverte des carreaux du sol de la pièce supérieure. Il comprenait un four à partir duquel l'air chaud circulait à travers des carreaux d'argile jusqu'aux pièces supérieures.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22 septembre 2026

MAHIEDDINE BACHETARZI, LE TÉNOR ET L'IMPRÉSARIO

Le Théâtre national à Alger porte son nom, une reconnaissance méritée pour un homme qui fut l'un des premiers «indigènes» à fouler la scène de la bâtisse que les anciens désignent du nom, au charme désuet, d'Opéra, Mahieddine Bachetarzi en l'occurrence. À partir de 1919, Mahieddine Bachetarzi est mêlé de près aux balbutiements, puis à l'essor du théâtre et de la musique dans notre pays. Ses mémoires parus en deux volumes sont précieuses. Il évoque dans le premier tome édité en 1968 ces années où apparaissent les premières troupes qui vont constituer le répertoire dramatique, mélange de saynètes et d'œuvres mieux élaborées au fil des représentations.

Il n'était pas destiné à une carrière d'artiste

L'homme était méticuleux et sa précision inouïe est digne d'un comptable. Il n'omet aucun détail et parle de tout. Des thèmes des pièces, du processus d'écriture, de la mise en scène et des comédiens. Il s'attarde sur le problème de la langue et de la perception du théâtre dans une société colonisée. Trois noms émergent. Allalou, Rachid Ksentini et Mansali qui furent avec lui les fondateurs du théâtre algérien. Grâce à Bachetarzi, ils ne seront plus de simples noms. Le ténor qui est aussi leur impresario écrivait, gérait et fait connaître mieux ces hommes, leur travail et leurs caractères. On doit au premier «Djeha», pièce présentée en avril 1926. Elle est considérée comme l'acte inaugural du théâtre en Algérie. Né dans une famille assez aisée dans La Casbah d'Alger en 1898, Bachtarzi n'était pas destiné à une carrière d'artiste. Il était hazeb (Lecteur de coran) en ces temps où les détenteurs de savoir religieux ne dédaignaient pas la poésie et s'enivraient de belles répliques et de voix suaves. La lecture des mémoires fait défiler les rigueurs et les fastes d'une époque. Les autorités coloniales toléraient mal l'expression critique et le manque de moyens était criard.

Sa troupe musicale a sillonné le monde et les 4 coins du pays

Sa troupe musicale «El Moutribia» dont le premier dirigeant fut un Israélite, Edmond Yafil, va pourtant sillonner le monde et les quatre coins du pays. Bachetarzi chante de l'Andalou en ces années 30 et 40 se produisant dans les villes du Ma-



ghreb, en France, en Belgique, à Venise et Berlin. En juillet 1926, la première d'une pièce où il tient un rôle est donnée à Paris en présence du Sultan du Maroc et du Président français, Doumergue.

Lors de l'inauguration de la mosquée de Paris, il lança l'Adhan. Beaucoup de personnages traversent le récit. Ferhat Abbas, Amar Imache, Mohamed El Kamel, Iguerbouchene, MmeMessali, Kaddour Benghebrat, Lili Abbassi, El Boudali Safir ont croisé son itinéraire.

Mémoire phénoménale

Pour connaître l'histoire de l'avènement de la Radio en Algérie, les modalités d'organisation des spectacles, le début de certains comédiens (Mustapha Kateb, Keltoum ou Sissani, Aderahmane Azziz ...) la vie culturelle à Alger et partout à travers le pays, il faut se fier à sa mémoire phénoménale.

Certes, il ne parle pas du chaâbi qui bouscula alors l'andalou. L'homme qui apparaît dans de nombreux films dont « l'Opium et le Baton » se verra reprocher, un peu méchamment par Lahdi Flici sur les colonnes d'El Moudjahid sa tiédeur vis-à-vis de la colonisation. L'homme que d'aucuns qualifient hautain avait traduit et chanté la Marseillaise en arabe. Il s'éteindra en 1986 nous léguant ses précieux souvenirs.

R.Hammoudi

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 22 septembre 2026

DES EXPERTS L'ONT SOULIGNÉ

L'ÉCONOMIE NATIONALE CONNAIT CES DERNIÈRES ANNÉES UNE DYNAMIQUE CONTINUE

Des experts en économie ont mis en avant la dynamique économique continue que connaît l'Algérie ces dernières années, portée par un ensemble de programmes, de projets et d'efforts couvrant tous les secteurs d'activité, fondés sur l'investissement dans le renforcement des infrastructures, l'élargissement des capacités de production et le développement du capital humain, soulignant l'impact de ces efforts dans la réalisation d'une croissance continue d'une année à l'autre et la consolidation des fondements d'un développement économique durable.

Dans des déclarations à l'APS, ces experts ont précisé que cette dynamique, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'activité économique et à améliorer le climat de l'investissement et des affaires, s'illustre à travers les réalisations de l'Algérie, à la faveur d'une série de projets structurants couvrant tous les secteurs de l'activité économique, parallèlement à des mesures ayant permis au pays de s'engager de manière effective dans une dynamique de croissance économique durable.

Dans ce cadre, l'expert et consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadeef, a rappelé que l'Algérie connaît une dynamique économique croissante grâce aux grands projets structurants en cours de réalisation et programmés pour l'avenir, lesquels constituent un moteur essentiel de la croissance au vu de leur contribution au développement de plusieurs secteurs, à l'instar des transports, de l'énergie et de l'industrie, en sus de l'amélioration des liaisons entre les zones de production et les marchés, réduisant ainsi les coûts de l'activité, tout en soutenant la compétitivité de l'économie nationale.

M. Hadeef a ajouté que ces projets offrent un environnement propice pour la réalisation des systèmes économiques intégrés, à travers le développement de plusieurs domaines, notamment la sous-traitance, la maintenance, les services logistiques, les industries de transformation, les services d'ingénierie et de technologie, et la numérisation, contribuant ainsi à l'élargissement des chaînes de valeur locales, à la création de valeur ajoutée et à l'émergence de nouvelles opportunités d'investissement.



Il a également évoqué l'amélioration du climat de l'investissement, soulignant que la nouvelle approche adoptée par les autorités, fondée sur l'accompagnement des investisseurs et des projets et sur la simplification des relations avec l'administration, a permis de renforcer l'attractivité de l'économie, d'attirer davantage d'investissements étrangers et d'orienter les investissements vers des secteurs productifs à forte valeur ajoutée.

Dans ce sens, l'intervenant a mis en avant les progrès réalisés par le pays dans les indices de développement humain, précisant que les efforts consentis pour élargir et moderniser les établissements scolaires et les universités constituent un investissement direct dans le capital humain et contribuent au développement des compétences nécessaires pour accompagner les mutations technologiques et industrielles, tandis que les efforts visant à élargir et moderniser les

infrastructures sanitaires et à améliorer les services de santé contribuent également à améliorer la qualité de vie des citoyens, ce qui conduit à une hausse de la productivité.

De son côté, l'expert économique, Ishak Kherchi, a affirmé que les grands projets structurants engagés par l'Algérie constituent un levier fondamental pour accélérer la croissance, relevant que les investissements publics qui y sont liés dynamisent plusieurs secteurs, notamment le bâtiment, les transports, les services et l'industrie durant la phase de réalisation, d'autant plus que leurs retombées économiques se renforcent lors de leur mise en exploitation, à travers l'augmentation de la productivité, le développement des transports et de la logistique, ainsi que la réduction des coûts d'activité.

Il a également mis en avant le rôle de l'approche actuelle en matière d'investissement dans le renforcement de

l'intégration entre les secteurs public et privé, conformément aux orientations du président de la République, notamment dans la mesure où l'Etat assure les infrastructures, les conditions essentielles et les cadres juridique et réglementaire régissant l'activité, tandis que l'investissement privé contribue à élargir la base de production, et à créer de la richesse et des emplois, estimant que cette intégration favorise la diversification et l'expansion de l'activité économique.

Dans le même contexte, M. Kherchi a salué les efforts consentis pour soutenir et moderniser les établissements scolaires et universitaires, et améliorer les conditions de formation, ainsi que pour développer les compétences dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'Internet et du cloud computing, soulignant que cet investissement dans la connaissance contribue à renforcer le lien entre l'université et l'économie nationale et à former des compétences répondant aux exigences de la transformation économique et technologique.

L'expert a également relevé les progrès réalisés dans le secteur de la santé, à travers l'extension et la modernisation des infrastructures, le rapprochement des services des citoyens et le développement des établissements spécialisés, affirmant que l'amélioration du système de santé, désormais devenue une réalité tangible, contribue au renforcement du développement humain et à l'amélioration de la capacité des individus à apprendre, travailler et produire, tout en stimulant les secteurs y afférents, notamment les industries pharmaceutiques, les équipements médicaux et la recherche scientifique.

RA

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam et sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 16 au 22 septembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 16 au 22 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vi-

gillance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste dénommé +H.M.+ alias +Abou Barka+ s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", note le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements

combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 72 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 58 kilogrammes de cocaïne et 136.538 comprimés psychotropes ont été saisis et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 134 individus et saisi 30 véhicules, 192 groupes électrogènes, 128 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

"De même, 12 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet automatique, 4 fusils de chasse, 10.150 litres de carburants, 20 quintaux de tabacs et 6 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 320 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 717 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

RA

6^E CONFÉRENCE DES ETATS PARTIES À LA CONVENTION ARABE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

CLÔTURE À DOHA DES TRAVAUX

Les travaux de la 6e session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe, ont pris fin mercredi à Doha (Qatar), indique un communiqué de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC).

L'Algérie a participé à cette session avec une délégation composée de représentants du ministère de la Justice et de l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), conduite par le président par intérim de la HATPLC, M'Hamed Djellaoui.

Lors des travaux, M. Djellaoui a mis en avant "l'ouverture de l'Algérie au renforcement de la coopération avec les Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, à travers la conclusion d'accords de coopération, l'intensification des rencontres et des contacts bilatéraux et l'échange d'expériences et d'expertises".

Il a également souligné la disposition de la HATPLC à "s'engager dans des processus d'échange de connaissances et de bonnes pratiques, en tirant parti des développements technologiques et des moyens numériques, afin d'élargir les canaux de communication, de faciliter

l'échange d'expertises et de renforcer l'efficacité de la coopération institutionnelle entre les pays et les instances concernées", ajoute le communiqué.

Lors des débats, l'accent a été mis sur "le renforcement des mesures préventives contre la corruption, le développement des mécanismes d'examen de l'application de la Convention et la facilitation de la coopération et de l'entraide judiciaire".

RA